

De la nécessité d'une politique plurilingue pour une meilleure considération de la diversité culturelle et linguistique au Sénégal. Dans quelle mesure les TICE peuvent-elles accompagner une telle initiative ?

Mayacine Thiam

▶ **To cite this version:**

Mayacine Thiam. De la nécessité d'une politique plurilingue pour une meilleure considération de la diversité culturelle et linguistique au Sénégal. Dans quelle mesure les TICE peuvent-elles accompagner une telle initiative ?. Linguistique. 2010. dumas-00564193

HAL Id: dumas-00564193

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00564193

Submitted on 8 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UFR DES SCIENCES DU LANGAGE

De la nécessité d'une politique plurilingue pour une meilleure considération de la diversité culturelle et linguistique au Sénégal.

Dans quelle mesure les TICE peuvent-elles accompagner une telle initiative ?

THIAM Mayacine

Mémoire de master 1 professionnel - 12 crédits - Mention

Spécialité: Didactique des Langues et Ingénierie Pédagogique Multimédia (DILIPEM)

Sous la direction de **Monsieur Christian DEGACHE**

Année universitaire 2009-2010

REMERCIEMENTS

A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Je voudrais témoigner d'abord ma profonde gratitude à mon directeur de mémoire, Monsieur Christian DEGACHE, pour sa confiance, son attention, sa rigueur sa disponibilité, ses encouragements, les conseils et critiques qu'il a su me donner.

Toute ma reconnaissance à Madame Diana-Lee SIMON qui m'a, dès le début, orienté et m'a recommandé à Monsieur DEGACHE.
Merci à Monsieur Jean Jacques QUINTIN qui a accepté de faire partie du Jury.

Je tiens aussi à remercier les enfants des immigrés sénégalais et maliens qui ont accepté de répondre à mon questionnaire et aux enregistrements.

Résumé :

La diversité linguistique et culturelle est une richesse, ça c'est une évidence, mais la considération qui lui est propre au sein des sociétés multilingues ne reflète pas souvent cela. Car au sein des ex-colonies comme le Sénégal le français est toujours considéré comme la langue officielle, la seule de l'enseignement alors qu'il existe plus d'une trentaine de langues nationales. En outre, ces langues locales si elles ne sont pas enseignées dans l'optique de permettre une compréhension réciproque de leurs locuteurs, elles risquent de tomber dans une situation de disparition, car une langue peut disparaître facilement lorsque ses locuteurs entrent en contact avec une culture plus " agressive " ou plus forte sur le plan économique ; et nous savons pertinemment que le Wolof domine largement au Sénégal. Alors, face à ce constat nous pensons vivement qu'une politique plurilingue est nécessaire pour que la survie de la richesse qui découle de la diversité puisse être préservée. C'est dans cette perspective qu'il nous semble opportun de faire un état des lieux de la situation sociolinguistique du Sénégal et essayer de voir quelle démarche TICE adopter pour promouvoir une politique plurilingue.

Mots clés : diversité linguistique, plurilinguisme, sociolinguistique, langues nationales, intercompréhension, TICE, Sénégal…

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PROBLEMATIQUE

1) CADRE THEORIQUE

a) Politique linguistique de l'Union européenne

i. Le plurilinguisme

ii. L'intercompréhension

iii. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

b) Situation Sociolinguistique du Sénégal

i. La carte linguistique

ii. Données démolinguistiques

iii. La diversité culturelle et linguistique

iv. Politique et aménagement linguistique au Sénégal

c) TICE en Afrique (le Sénégal)

2) PRESENTATION DU PARCOURS de préparation à une SESSION d'INTERCOMPRÉHENSION

3) METHODOLOGIE

4) PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

CONCLUSION

TABLE DES MATIERES

ANNEXES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INTRODUCTION

La question de la diversité linguistique dans le cadre d'une société constitue une réalité connue et vécue dans la plus grande partie de la population mondiale. Elle occupe intensément non seulement les linguistes, lesquels recherchent des pratiques d'enseignement afin que les apprenants conquièrent une compétence plurilingue, mais aussi les chercheurs des sciences du langage. Ceux-ci ne se limitent pas au cadre d'enseignement mais s'intéressent également au développement d'une compétence communicative en tenant compte de surcroit de la richesse de cette pluralité linguistique, qui elle-même constitue un des fondements clef de la marche vers une société où la coexistence et la cohésion sociale peuvent se trouver.

C'est dans ce sillage que s'inscrit le combat phare des grandes institutions comme le Conseil de L'Europe et l'Union Européenne (UE) pour le maintien de ces diversités linguistiques et culturelles, car « ce combat pour la biodiversité en général, la diversité linguistique et culturelle en particulier, sont sans doute consubstantiels de la survie, au moins de la liberté et de la démocratie » comme le souligne J. Duverger (2008: 25). Ainsi, le développement des compétences plurilingues et pluriculturelles demeure nécessaire pour chaque « acteur social » dans l'optique de maintenir la cohésion sociale au sein d'une société pluriculturelle. En outre, la notion de compétences plurilingues et pluriculturelles telle que définie par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (voir Coste, Moore, Zarate 1997:12 et CECR 2001:129) revêt « une meilleure connaissance des langues vivantes européennes pour faciliter les échanges et la communication au sein de l'UE, favoriser la mobilité, la compréhension réciproque et la coopération en Europe, éliminer préjugés et discrimination ». Pour atteindre son objectif bien des programmes ont vu le jour sous la tutelle de l'UE, parmi ces programmes de politique linguistique (nous y reviendrons) nombreux sont ceux qui œuvrent dans le domaine du développement de compétences plurilingues. Cependant l'acquisition de telles compétences n'est toujours pas aussi simple que cela peut le paraître, car elles requièrent bien des moyens humains et technologiques. Cependant, selon les chercheurs, un moyen particulier pour tenter d'y parvenir et pour répondre de ce fait à la question de la mondialisation et de l'interconnexion des peuples à travers les langues est "**l'intercompréhension**", car « elle permet efficacement et à moindre coût d'accéder en *version originale* à la connaissance, de communiquer avec précision, et d'accorder aux peuples une véritable autonomie» comme le souligne E. Castagne (2007: 13).

Cette prise de conscience importante qu'ont eu les institutions européennes pour mener à bon escient une politique linguistique efficace et prometteuse et qui prend comme soubassement l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication ne devrait-il pas inspirer les peuples d'Afrique? Une question qui me taraude depuis fort longtemps, parce que je pense que dans la mesure où force est de constater que la majeure partie des conflits et des tensions trouvent leur origine dans des climats de peur et une méconnaissance mutuelle et surtout en raison d'incompréhension entre ethnies, l'obligation de travailler d'abord sur la question de l'intercompréhension entre langues s'avère une des réponses évidente. Cependant les questions qui se posent sont nombreuses; d'abord comment mener une politique linguistique efficace dans le contexte des pays d'Afrique comme le Sénégal par exemple? Quels seront les moyens à déployer pour arriver à un résultat satisfaisant?

En prenant appui sur les programmes de politique linguistique, en particulier sur la politique plurilingue et pluriculturelle mise en place par le Conseil de l'Europe, sur le CECR et à travers le projet d'intercompréhension GALANET, je voudrais essayer dans un premier temps d'étudier la situation sociolinguistique du Sénégal et dans un second temps essayer d'apporter quelques éléments de réponses aux questions ci-dessus qui, à mon sens, constituent, si succès il y a, un des moyens efficient de lutte contre l'unilinguisme et de surcroît capable de procurer un mieux vivre dans les sociétés où il existe différentes langues.

Je nourris l'intime conviction que, le plurilinguisme est vecteur de paix. Pour en saisir l'opportunité, il faut que, par la force des choses, la diversité linguistique et culturelle soit mise en exergue.

PROBLEMATIQUE

De la nécessité d'une politique plurilingue pour une meilleure considération de la diversité culturelle et linguistique au Sénégal. Dans quelle mesure les TICE peuvent-elles accompagner une telle initiative au Sénégal?

Bien que le Sénégal soit un pays où la langue officielle de l'administration est le français il n'en demeure pas moins que le plurilinguisme est un fait naturel qui existe grâce à la présence de plusieurs langues. Il y a, au Sénégal, 11 langues qui ont reçu le statut de langues nationales : **le wolof, le sereer, le pulaar, le mandinka, le soninké et le diola hasaniya**, **le balant, le mankaan, le noon, le manjak**. Ceci étant dit ces langues qui en général font partie de la même famille nigéro-congolaise, présentes sur la majeure partie du pays, ne sont pas tout de même présentes dans le répertoire langagier d'un sénégalais originaire de telle ou telle ethnie, d'ou la nécessité de mener une politique allant dans le sens d'un enseignement/apprentissage de ces langues pour que puisse naitre de ce plurilinguisme latent une réelle vie d'intercompréhension. Même si la nature de cette approche de l'intercompréhension sera sans doute très différente de celle que l'on peut voir avec les langues romanes, dans la mesure où ces langues n'ont pas les mêmes bases lexicales, n'ont pas une parenté linguistique qui peut prévoir une situation d'intercompréhension, l'objectif de l'étude scientifique que je m'apprête à mener consiste à ***explorer les pratiques intercompréhensives en contexte sénégalais ainsi que le déploiement des TICE au Sénégal***. Je prendrai appui en particulier sur les questions spécifiques suivantes :

- Est ce qu'il est forcément nécessaire d'avoir des langues parentes pour qu'il existe une cohabitation linguistique compréhensible entre communauté de langues différentes?
- Est ce que la présence de la seule langue française dans l'administration depuis des décennies ne pourra-t-elle pas perturber cette tentative de politique plurilingue dans le système éducatif?
- Quels seront les moyens technologiques adaptés pour mener à bien une politique plurilingue?

En outre, en m'appuyant sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL), en particulier sur la politique plurilingue et pluriculturelle mis en place par le

Conseil de l'Europe je tenterai d'analyser si une telle politique plurilingue peut fonctionner et quelles pourraient être les modalités d'acquisition des compétences langagières définies par le cadre? Aussi le projet GALANET nous servira-t-il de modèle de réflexion sur comment mettre en place un programme d'intercompréhension de langues en ligne.

Ces questions devraient guider notre réflexion, afin qu'on puisse tenter de tirer des conclusions pertinentes à ce travail de recherche pour faire le constat, à savoir: **comment une telle politique peut participer à la lutte contre l'unilinguisme et de surcroît amener un mieux vivre dans les sociétés où il existe différentes langues. Ainsi, dans cette analyse j'aimerais bien m'appesantir sur le cas d'un pays d'Afrique comme le Sénégal pour mieux contextualiser ma réflexion.**

1) CADRE THEORIQUE

a) Politique linguistique de l'Union européenne

L'avènement de la mondialisation a plus que jamais bouleversé les formes traditionnelles de communication, de l'accès à la connaissance et à l'information, mais aussi aux méthodes d'enseignement/apprentissage des langues. En effet, la mobilité des personnes, les transactions de marchandises, les conflits (ethniques) qui découlent en particulier de cette nouvelle donne de la situation mondiale poussent aujourd'hui les peuples à dialoguer pour essayer de trouver des solutions de communications adaptées qui luttent contre l'unilinguisme et tiennent surtout compte de la diversité des langues. Parce qu'à en croire E. Castagne et *al* (2007) la reconnaissance des langues est un support cognitif, un vecteur culturel pour l'espace vital des sociétés du savoir et de la connaissance par laquelle la diversité et le pluralisme sont synonymes de richesse et d'avenir.

Conscient d'un tel constat l'Union Européenne a mis en place une politique linguistique très prometteuse pour y remédier. Officiellement l'UE a opté pour un pluralisme linguistique et culturel depuis le traité de Maastricht qui met en avant le principe de subsidiarité en insistant fortement sur la nécessité d'une coopération qui respecte les diversités culturelles et linguistiques des États membres. D'ailleurs le ***règlement n° 1*** édicté en 1958 par la Communauté économique européenne portait justement sur les langues, il instituait comme langues de travail toutes les langues officielles des pays membres. De ce règlement il conviendra de comprendre la volonté de l'UE à promouvoir le plurilinguisme depuis longtemps, cependant il est toutefois important de noter que cette politique engendre des limites, car il coute cher à l'UE parce que tous les documents officiels sont traduits dans toutes les langues des Etats membres.

En dépit de cette situation l'UE s'est efforcée de se construire une identité plurilingue qui va même au delà des simples langues nationales; les langues régionales mêmes sont mises en exergue dans le cadre de la politique plurilingue mise en place.

i. *Le* plurilinguisme

Selon la Commission européenne, le terme de plurilinguisme se réfère à la capacité d'une personne à utiliser plusieurs langues et à la coexistence de plusieurs communautés linguistiques dans une zone géographique donnée. En nommant, pour la toute première fois,

un commissaire responsable du plurilinguisme, Leonard Orban début 2007, la Commission européenne a clairement montré l'importance qu'elle accorde au plurilinguisme.

La situation sociolinguistique de l'Union Européenne montre que la majeure partie des pays de l'UE connaissent des situations de plurilinguisme; dans certains pays cette situation se présente de façon ***endogène*** c'est à dire par l'existence de langues régionales par exemple pour la France on peut noter le breton, le basque, le corse etc. Dans d'autres pays cette situation se manifeste de façon ***exogène*** c'est-à-dire par l'entremise de l'intégration des langues de l'immigration. Ceci étant dit, si l'UE se préoccupe de mettre en place une politique plurilingue, c'est parce qu'il faut noter que les enjeux sont de taille. Dans un premier temps il faut savoir que l'Europe elle même a besoin de ce pluralisme linguistique pour que l'union puisse fonctionner dans l'harmonie. Car l'organisation de l'Union se scinde en deux pôles : les **Etats-membres** d'une part qui souhaitent bénéficier d'une reconnaissance de leur identité à travers leur langue et culture et l'on sait bien évidemment que chaque pays tient beaucoup à ce qui constitue son identité, et les **institutions** dans leur globalité, d'autre part, qui regroupent en leur sein toute la diversité de ces nations. Dans un second temps, il conviendra de noter que les "nouvelles migrations" constituent une problématique assez importante parce qu'il faut bien entendu s'attendre à l'apparition de changement des "usages de la communication et de la culture à l'école et dans le reste de la société… mais aussi il sera question de l'évolution de la norme langagière, entre hybridation et métissage" (Martinez, 2009), d'où la nécessité de la mise en place d'une politique linguistique éducative adaptée. Car le bien fondé social d'une union se trouve d'abord dans l'intercompréhension des uns et des autres qui de surcroit passe nécessairement par les langues.

a. Politique plurilingue de l'Union Européenne

La prise en compte de cette situation sociolinguistique de l'union a permis à cette dernière de miser sur une politique plurilingue car « le plurilinguisme apparait comme un facteur ou du moins une condition de stabilité politique et même de paix » affirme F. Rastier (2009 :27). Cette situation qui, nous le rappelle, laisse entrevoir aujourd'hui un besoin réel d'uniformisation des politiques linguistiques, lesquelles politiques œuvrent à établir une carte linguistique à l'image de la diversité linguistique et de la carte politique de l'Europe. Ainsi, l'on peut bien noter les efforts de construction de ce plurilinguisme à l'échelle continentale par cette déclaration de la commission européenne en novembre 2005 :

> *« La commission incite les Etats membres à jouer leur rôle dans la promotion de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'utilisation des langues ».*

Cependant une politique linguistique repose sur bien des facteurs pour mieux fonctionner et répondre aux attentes. Ceci étant dit les politiques qui vont être menées dans cette perspective vont reposer sur des « principes (économie et efficacité, identités nationale, démocratie…), qui leur donne sens par delà les circonstances » (Beacco et Byram : 2007). Ces principes fondamentaux qui doivent être le socle de ce projet devraient permettre la bonne réussite de la jonction entre une Europe de l'intégration économique et celle fondée sur une intégration culturelle et linguistique pour demeurer efficace dans un monde mondialisé où tous les pays unissent leur force. En outre, l'identité nationale et la démocratie auxquelles Beacco et Byram font référence constituent des principes fondateurs d'une société de droit, ce qui donne toute l'importance de la mise en évidence de ces facteurs dans la construction d'une identité plurilingue. Cependant une réglementation de ces principes passe forcément par une parfaite communication entre les membres de l'union, par conséquent l'UE par l'entremise du Conseil de l'Europe va s'appuyer sur une panoplie de facteurs pour établir une politique du plurilinguisme réussie.

- **Le plurilinguisme comme valeur**

> *Une valeur éducative fondant la tolérance linguistique, c'est-à-dire l'acceptation positive de cette diversité : la prise de conscience par un locuteur du caractère plurilingue de ses compétences peut l'amener à accorder une valeur égale à chacune des variétés utilisées par lui-même et par les autres locuteurs, même si celles-ci n'ont pas les mêmes fonctions (communication privée, professionnelle, officielle, langue d'appartenance…).*

Le plurilinguisme vu sous cet angle jouera un rôle essentiel dans la reconnaissance mutuelle, ainsi la pluralité et la richesse des représentations se verront valoriser davantage. C'est dans ce sillage que s'inscrivent même une bonne partie des conclusions des Assises Européennes du Plurilinguisme en 2005[1]. En fait d'après les chercheurs qui étaient au rendez-vous de ces Assises, le plurilinguisme assure la connaissance et la reconnaissance de l'autre; car « la langue est la source principale de la connaissance de l'autre et ne saurait être réduite à un code dépersonnalisé…elle véhicule aussi, de la communication interpersonnelle, la mémoire, les valeurs, les sensibilités, les sentiments, les comportements, tout ce qui fait l'originalité d'une relation et son épaisseur relationnelle et culturelle ». Cette affirmation à elle seule résume tout l'intérêt qui se trouve dans l'application du plurilinguisme.

[1] Les Assises Européennes du Plurilinguisme se sont tenues à Paris les 24-25 novembre 2005.

❖ Le plurilinguisme comme compétence

> *La capacité intrinsèque de tout locuteur à employer et à apprendre, seul ou par un enseignement, plus d'une langue. Cette compétence à utiliser plusieurs langues, à des degrés de compétence différents et pour des buts distincts est définie dans le Cadre européen commun de référence (p. 129), en tant compétence « à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures ».*

Cette double considération que le plurilinguisme tient du Conseil de l'Europe nous permet dès à présent de dire, pour rebondir sur notre problématique de départ, que l'aspect « valeur » véhiculée par la « tolérance linguistique » auquel le Conseil fait allusion rejoint parfaitement notre hypothèse. Les langues, dans la prise en compte de toute leur diversité, ne pourraient être que vecteurs de paix. La richesse des langues ne se résume pas seulement à un dialogue spontané entre deux locuteurs pour résoudre un problème donné. Elle est au-delà de ça comme l'a si bien souligné ce journaliste sénégalais du nom de Mame less CAMARA[2] : « Quand on passe d'une langue à une autre, on a conscience de franchir une barrière linguistique mais ce qu'on n'a pas toujours conscience, c'est qu'on traverse aussi une barrière culturelle ». Evidemment, c'est à partir de cette rencontre des cultures que va se nouer un lien social, élément capital de la cohabitation linguistique et de surcroit de l'éducation plurilingue et pluriculturelle.

- **Education plurilingue**

Pour mener à bon escient sa politique plurilingue le Conseil s'appuie sur l'Education plurilingue.

> *Selon le Conseil de l'Europe par éducation plurilingue, on entendra toutes les activités, scolaires ou extra scolaires, qu'elle qu'en soit la nature, visant à valoriser et à développer la compétence linguistique et le répertoire de langues individuel des locuteurs, dès les premiers apprentissages et tout au long de la vie. Par enseignement(s) plurilingue(s), on se référera aux formes concrètes de l'éducation plurilingue (par exemple, aux enseignements de langues nationales, étrangères, régionales …) dont l'une des finalités est le développement de la compétence plurilingue.*

Le Conseil note que l'éducation plurilingue peut aussi se réaliser par des activités principalement destinées à sensibiliser à la diversité des langues, mais qui ne visent pas à faire acquérir celles-ci et qui ne constituent donc pas un enseignement de langues à proprement parler ; par exemple « **l'éveil aux langues »** qui permet la confrontation de l'élève avec plusieurs langues vivantes améliore la connaissance de sa propre langue et favorise

[2] Mame less CAMARA est un journaliste sénégalais dans le quotidien *Wal fadjri (http://www.seneweb.com/news/article/31730.php)*

l'apprentissage des autres, mais au-delà de cette amélioration cette approche permettra aux apprenants de « devenir l'Autre de l'Autre» (Ch. Perrégaux, 2001: 23).

- **Education pluriculturelle**

> *Par éducation pluriculturelle, qui est étroitement liée à l'éducation plurilingue, on entendra plus spécifiquement des activités, réalisées ou non sous la forme d'un enseignement, visant à la prise de conscience, l'acceptation positive des différences culturelles, religieuses et linguistiques et la capacité à interagir et à créer des relatons avec d'autres.*

Conscient qu'une citoyenneté européenne ne pourrait se construire sans un approfondissement des échanges interculturels au sein de l'UE, les participants des Assises du plurilinguisme de 2005 ont fait de nombreuses propositions pour accompagner la politique plurilingue. Les chercheurs pensent que pour être effective et efficiente, l'éducation pluriculturelle que préconise le Conseil de l'Europe devrait :

« Soutenir les manifestations culturelles à contenus interculturels »

« Favoriser le développement d'une offre de programmes télévisuels à vocation interculturelle »

« Ecrire et enseigner l'histoire des nations et cultures européennes comme composantes de l'histoire de l'Europe ». (Aligny, Guillaume et Nieder, 2009: 397)

En somme, il conviendra de noter que le plurilinguisme, vecteur de cohésion sociale, n'a pas pour objet l'enseignement simultané de plusieurs langues, ou l'enseignement du plus grand nombre de langues possibles, mais le développement de la compétence plurilingue et celui de son éducation interculturelle, comme forme du vivre ensemble. En outre, le plurilinguisme constitue un maillon fort de la citoyenneté européenne, une valeur de tolérance et du respect des différences et des minorités. « Ainsi, la compétence plurilingue fonde l'intercompréhension…la compréhension sera toujours meilleure quand chacun des locuteurs connaît la langue de l'autre, tant au plan informationnel qu'émotionnel. L'intercompréhension véritable ne peut reposer que sur la mise en commun de langues et cultures » (Aligny et al., 2009: 393)

ii. L'intercompréhension

D'après les recherches en linguistique appliquée et didactique des langues l'acception donnée à ***l'intercompréhension*** renvoie à un processus de communication entre des locuteurs de langues apparentées où chacun parle sa langue et comprend celle de l'autre, c'est-à-dire à une situation de « compréhension mutuelle plurilingue ». Même si cette acception a fait

l'objet de réserves, de la part d'éminents chercheurs de la question comme Degache (2006 : 14) et Carrasco et al. (2008 : 63) qui dans le cadre du projet Galanet ont proposé une reformulation qui la définit comme l'acte de « comprendre les langues des autres et se faire comprendre », il n'en reste pas moins que l'intercompréhension demeure, d'une part, l'une des approches de l'enseignement-apprentissage des langues la plus appropriée pour la « construction et/ou au développement de la compétence plurilingue » (Carrasco et Pishva, 2007) et d'autre part, elle constitue un pivot de l'intégration des peuples et du rapprochement des cultures par le biais de la «composante interculturelle dans les interactions en ligne » qu'elle engendre par exemple lors d'une « session d'intercompréhension » avec la construction d'un « dossier de presse » sur Galanet.

L'intercompréhension entre langues apparentées est aujourd'hui une approche novatrice et prometteuse dans la lutte contre l'unilinguisme car cette méthode multidimensionnelle tient compte non seulement de l'aspect linguistique mais aussi elle mobilise l'aspect culturel « afin d'accomplir un travail interactionnel polyphonique et réussir avec autrui que ce soit ou non dans le cadre restreint d'une famille de langues » (Araújo e Sá et al, 2009). Ainsi, l'intercompréhension se présente comme étant une « nouvelle perspective » pour étendre la dimension interculturelle. Ce faisant l'Union Européenne qui concourt à la bonne marche de cette approche contribue à la mise en place de dispositifs didactiques permettant sa large diffusion comme le projet Galanet. C'est dans ce sillage que s'inscrit cette remarque d'Araújo e Sá :

> Si l'intercompréhension accompagne de près l'accroissement de cette prise de conscience et de ce positionnement à l' égard des langues et de la diversité, c'est parce qu'il s'agit d'un concept à fortes connotations politiques, idéologiques et éthiques, avec un impact non négligeable dans l'épistémologie de la Didactique des Langues ».

En outre, elle permettra à ses acteurs de confronter les différences de « cette dimension interculturelle, rassemblant les dynamiques de contacts avec l'altérité et la dissemblant » Araùjo e Sá (2009 :121). De ce point de vue il conviendra de noter que l'intercompréhension devrait jouer un rôle assez important dans la politique plurilingue et la prise en compte de la composante culturelle dans les sphères de rencontres des communautés linguistiques que compte l'UE. Donc, « l'intercompréhension pourrait bien être la clé qui permette d'ouvrir tous les espaces de rencontres (…) entre individus et collectivités de toutes tailles, entre personnes et cultures de tous les niveaux de socialisation ». (Tyvaert, 2008 :275). Cette hypothèse de Tyvaert ne saurait être anodine car l'intercompréhension nait d'une interaction dans « un espace où identités plurielles se visitent et se reconstruisent dans un processus de

négociation, dans un effort conventionnel et communicatif (…) tout en partageant et/ou tout en dépassant des différences » (Pinho & Andrade, 2008). Ces auteurs inscrivent la conception de l'intercompréhension dans la dynamique d'une « entente humaine » d'un concept politique et social. Ce qui reviendrait tout simplement à dire que cette dimension de cohésion sociale et de paix que la diversité des langues est capable de créer à travers les peuples, ou bien des choses désunis auparavant, mérite plus que jamais une grande attention des autorités ; et c'est la raison pour laquelle des plateformes comme Galanet permettant de la véhiculer ont vu le jour.

a. GALANET

L'intercompréhension entre langues apparentées est devenue de nos jours un des moyens les plus efficaces pour promouvoir le plurilinguisme.

Dans le cadre de sa politique plurilingue et pluriculturelle, le Cadre met en perspective **« la notion de compétence partielle dans une langue donnée»**. Cette notion telle que définit par le Cadre concerne ses **activités langagières de réception** qui mettent en évidence une compréhension orale et écrite que l'apprenant est amené à développer. (CECR, 2001: 105). En outre cette notion peut aussi, toujours selon le Cadre, « avoir trait à des compétences générales » qui font appel à des « savoirs autres que langagiers mais sur les caractéristiques et les acteurs de langues et de culture autres ». La prise en compte de ce concept permet ainsi de comprendre l'objectif que s'est assigné le projet GALANET qui est en parfaite concordance avec le Cadre pour répondre à ce besoin d'acquisition de compétence partielle. En effet, le Projet GALANET qui existe depuis 2004 a pour objectif de permettre aux apprenants de développer l'intercompréhension en langues romanes ; il s'agit « d'une plateforme sur Internet permettant d'organiser des sessions de télécollaboration plurilingue » (Degache : 2008). En somme cette plateforme (voir image ci-dessous) permet aux apprenants détenant une langue romane de pouvoir la pratiquer avec d'autres locuteurs de langues apparentées sans difficulté par l'entremise de l'intercompréhension.



Ainsi, dans une démarche actionnelle le projet commun qui permet de réaliser un « dossier de presse » sur cette plateforme œuvre dans une direction qui suscite le développement de capacités langagières de réception et l'acquisition de compétences plurilingues et pluriculturelles. En sus, comme le souligne les chercheurs impliqués dans ce projet « l'organisation sur Galanet de sessions de formation entre groupes distants permet la mise au point d'un nouvel itinéraire d'apprentissage plurilingue basé sur la dissociation temporelle des compétences et la combinaison de situations d'autoformation tutorée et autonome ». La plateforme est conçue dans une démarche qui se déroule dans le temps et dans l'espace. Car dans un premier temps elle « reproduit l'organisation d'un centre de presse dont les différentes pièces correspondent à autant d'activités (le BUREAU pour consulter sa messagerie et modifier son profil, la SALLE DE REUNION pour les animateurs, les SALONS pour discuter en mode synchrone par chat ou clavardage, le FORUM pour discuter de façon asynchrone, la BIBLIOTHEQUE pour se documenter…) » (Carton, 2006: 4). Dans un second temps elle se déroule dans un scénario pédagogique en quatre étapes dans une durée bien déterminée comme la décrit E. Gaboriau (2005) :

Etape 1 : Briser la glace et choisir le thème

Cette phase permet aux participants du projet de se connaître pour, en fin de phase, proposer et élire un thème commun.

Etape 2 : Remue-ménages

Cette phase permet d'échanger, via le forum et les chats, les opinions des participants sur le thème qui a été choisi.

Etape 3 : Collecte de document et débat

Cette phase permet aux participants de débattre sur les rubriques définies par le comité de rédaction. Les échanges seront illustrés et soutenus par des documents déposés dans le forum.

Etape 4 : Dossier de presse

Cette phase est destinée à préparer et à publier le dossier de presse qui réunit les synthèses des débats produits lors de la phase précédente. Le dossier de presse peut inclure des extraits d'échanges plurilingues et des documents illustratifs.

iii. *Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL)

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), créé depuis 2001, constitue « une base commune pour l'élaboration des programmes de langues, un instrument destiné à créer de la cohérence à l'intérieur des systèmes éducatifs et entre les systèmes éducatifs dans les Etats membres du conseil de l'Europe » (Beacco et Byram, 2007). Compte tenu de ce qu'ont démontré les recherches en linguistique et en didactique des langues, il ressort que la connaissance des langues ne se résume pas seulement à une connaissance globale de celles-ci mais par la diversité des formes de maitrise. Ainsi, c'est pour répondre à de tels résultats que l'on peut bien noter les orientations didactiques et linguistiques du Cadre, comme on peut lire ci-dessous :

> « Il décrit aussi complètement que possible ce que les apprenants d'une langue doivent apprendre afin de l'utiliser dans le but de communiquer ; il énumère également les connaissances et les habiletés qu'ils doivent acquérir afin d'avoir un comportement langagier efficace. La description englobe aussi le contexte culturel qui soutient la langue. Enfin, le *Cadre de référence* définit les niveaux de compétence qui permettent de mesurer le progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage et à tout moment de la vie ». (Conseil de l'Europe, 2001 :9)

Les compétences[3] et éléments de compétences langagières qui y sont distinguées sont, entre autres :

- **la production orale** (*parler*, au sens de faire un exposé devant un auditoire, par exemple)
- **la production écrite** (écrire un texte)
- **la compréhension orale et audiovisuelle** (regarder la TV, écouter une chanson, une conférence, une émission radio…)
- **la compréhension écrite** (au sens traditionnel de *lire*)
- **l'interaction orale** (au sens participer à une conversation, à un débat…)
- **l'interaction écrite** (en temps réel : forums sur Internet, échange de méls…)
- **la médiation** (notamment activités de traduction et d'interprétation).

En outre, il faut noter que le cadre qui travaille aussi dans une perspective permettent l'apprentissage d'une plus grande variété de langues européennes promeut le plurilinguisme ;

[3] « Ces compétences impliquent la reconnaissance ou la production de genres de discours, écrits ou oraux, qui peuvent être variables, dans leurs formes et leur organisation, d'une communauté linguistique à l'autre (par exemple : modes de salutation, forme des excuses verbales, forme d'une lettre commerciale…) ». **Beacco et Byram (2007 :106).**

compétence quelle définit comme étant une « compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent » (2001 :11). C'est dans ce sillage qu'il faut inscrire la démarche selon laquelle le Cadre propose la prise en compte d'autres situations de communication plurilingue qui concernent par exemple : « la compréhension d'un texte écrit/oral en langue inconnue grâce à la présence de mots appartenant à un **stock international, la médiation linguistique** d'une tierce personne entre individus qui n'ont aucune langue en commun ou encore l'établissement de la communication grâce à la mise en jeu de tout **l'outillage langagier** dont on dispose (linguistique, paralinguistique) ainsi qu'à la simplification de l'usage de la langue en vue de la rendre compréhensible » (Carrasco & Pishva, 2007).

En somme, il conviendra de noter que le cadre constitue un élément essentiel de référence pour une harmonisation des politiques linguistiques de l'union Européenne et un moyen efficient de promotion et du développement du plurilinguisme. La promotion de la diversité linguistique au sein de l'UE par l'apprentissage d'au moins deux langues étrangères issues des Etats membres en est l'une des politiques phares qu'il préconise ; car de celle-ci naitra forcément une « intégration linguistique et culturelle » qui n'œuvrera que dans le bon sens et dans la bonne marche de la construction de l'unité continentale, qui ne pourra qu'être un modèle pour les autres.

b) Situation Sociolinguistique du Sénégal

i. *La carte linguistique*[4]

Le Sénégal est caractérisé par la diversité linguistique et culturelle née du croisement de trois grandes civilisations: la négro-africaine, l'arabo-islamique et l'occidentale française. Un tour d'horizon de la situation sociolinguistique de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest d'environ 11 343 328[5] d'habitants sur une superficie de 196 720 km² laisse entrevoir une diversité linguistique très marquée. En dépit de la présence du Wolof, langue véhiculaire de près de 80% de la population sénégalaise, et « langue d'alphabétisation extrascolaire » (Daff, 1998 cité par Degache, 2008), et de celle de la langue française « langue de scolarisation à partir de l'entrée à l'école primaire, et langue de communication interethnique » (*ibid.*), il n'en demeure pas moins que le Sénégal dispose d'un patrimoine linguistique très riche. Selon

[4] Voir l'image en annexe

[5] Estimation de 2002 de la Direction de la Prévision et de la Statistique, devenue Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) depuis 2006

le rapport de la Direction de la Promotion des Langues Nationales[6] publié en 2002, le paysage sénégalais compterait 34 langues ; d'autres chiffres d'instituts spécialisés comme la SIL[7] (Summer institute of linguistics international) font état de 38 langues répertoriées, et 31 d'après la revue Ethnologue[8]. Cependant il faut noter que ce nombre de langues (31/34/ou 38) ne représente pas forcément le nombre d'ethnies qui peuplent le Sénégal. Car on compte environ **dix neuf groupes ethniques** répertoriés sur le territoire national. «Cette différence de nombre entre langues et ethnies est due au fait que certaines langues sont considérées comme des dialectes. C'est-à-dire des variétés de la langue ou de parler», explique Adja Oumar Sall (2009)[9]. Ainsi, selon l'étude de la Direction de la Promotion des Langues Nationales DPLN (2002) l'ethnie wolof regroupe les locuteurs de la langue wolof, du lébou et sedo-sedo. L'ethnie Pulaar est composée des locuteurs Pulaar, Toucouleur et Laobé. Et l'ethnie Sereer regroupe les locuteurs sereer du sine, du Noon, du Safi-safi ou Safen, etc.

L'ethnie Joola englobe ceux qui parlent les trois variétés de langues Joola (Le Kassa, le Buluf et l'Ediamat) mais aussi le Bayot, le Karon, le Kwaatay. L'ethnie Mandingue regroupe les locuteurs Mandingue, Bambara, Malinké et Jaxanké. En revanche, le groupe Tenda regroupe les Bassari, les Mënik et les Bapen. Mais on cite nommément les ethnies respectives au lieu de l'ethnie Tenda. « Cela témoigne des difficultés à circonscrire toutes les corrélations entre ethnies et langues, entre groupes de langues et dialectes ou variétés de langue » souligne Adja Oumar Sall. Cependant, il conviendra tout de même de souligner qu'au-delà de ce nombre pléthorique d'ethnies sur un territoire aussi petit que le Sénégal, elles sont toutes issues d'un fond culturel commun, si bien que, à part les langues qui d'ailleurs présentent beaucoup de similitudes, il n'y a pas de véritables barrières culturelles entre elles. Ceci a permis au Sénégal d'éviter les conflits ethniques, car toutes ces ethnies appartiennent à une même sphère culturelle et se côtoient chaleureusement par le biais du « cousinage

---

[6] La Direction de la Promotion des Langues Nationales (DPLN) est un département du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales. Elle met en œuvre la politique générale et l'action du gouvernement en matière de promotion des Langues Nationales…

[7] **SIL** offre des services aux communautés de langue dans le monde entier, construisant leur capacité pour le développement de langue durable, au moyen de recherche, traduction, formant et développement de matériels (http://www.sil.org/)

[8] **Ethnologue** est une référence encyclopédique qui travaille dans le catalogage des 6,909 langues vivantes connues du monde. (http://www.ethnologue.com/)

[9] **Adja Oumar Sall** est assistante-chercheuse au laboratoire de linguistique de l'Institut fondamental d'Afrique noire (Ifan) (http://www.lequotidien.sn/index.php?option=com_content&task=view&id=7868&Itemid=9)

ethnique [10]» ; c'est d'ailleurs ce qui explique la richesse de la diversité culturelle et linguistique (nous y reviendrons dans la partie de l'analyse sur les pratiques langagières et intercompréhensives entre les langues).

ii. Données démo linguistiques

La population sénégalaise est estimée à environ 11 343 328 d'habitants sur une superficie de 196 720 km². En 2009, le Sénégal compte 14 régions, 45 départements, 46 communes d'arrondissement, 113 communes de ville et 370 communautés rurales. Les six premières langues nationales constituent à elles seules une grande part de la composante ethnique du pays: Wolofs (43,3 %), Peuls (23,8 %), Sereers (14,7 %), Joola (3,7 %), Mandinka (3,0 %), Soninkés (2,1 %) Manjakku (2%). « La communauté libanaise y est bien présente, ainsi que les Européens et les Chinois, assez présents en milieu urbain. Fin 2007, 16 966 Français étaient inscrits dans les registres consulaires (y compris les binationaux) » [11]. Tout ce brassage fait du Sénégal un carrefour de la diversité culturelle et linguistique. Ce tableau (voir annexe) sur la répartition de la population selon l'ethnie tiré des recherches de Leclerc, (2003) illustre bien cet état de fait.

iii. Politique et aménagement linguistique au Sénégal

La politique linguistique du Sénégal est marquée par ce brassage de civilisations sur son territoire et surtout le fait colonial. Longtemps sous le joug des colonisateurs français le Sénégal finit par adopter la langue française qui s'est imposée comme celle de l'administration. Après l'indépendance les autorités ont choisi le français comme langue officielle « la langue qui leur paraissait la plus immédiatement disponible et opérationnelle: la langue du colonisateur ». (Leclerc, 2003). Ainsi le français va devenir la langue de l'Etat comme il est bien notifié par la nouvelle constitution du 7 janvier 2001 dans l'article 28 qui stipulait ceci :

> *« Tout candidat à la présidence de la République doit être exclusivement de nationalité sénégalaise, jouir de ses droits civils et politiques, être âgé de 35 ans au moins le jour du scrutin. Il doit savoir écrire, lire et parler couramment la langue officielle ».*

Par ailleurs, il est important de noter la volonté d'une politique linguistique caractérisée en deux volets ; à la fois promouvoir les principales langues nationales pour en faire non seulement des langues de culture seulement mais aussi des langues de l'école pour assurer

---

[10] Le **« cousinage ethnique »** est le fait que les personnes issues de l'ethnie Pulaar sont considérées comme des cousins de celles de l'ethnie sereer. Ce qui donne un climat toujours très convivial dans les rencontres.

[11] http://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9n%C3%A9gal

leur pérennité et de surcroit la diversité linguistique, puis maintenir le français comme langue officielle et comme langue des communications internationales, mais surtout comme langue unificatrice. Sachant que la prise en compte des langues vernaculaires est un problème récurrent dans le monde actuel, le Sénégal a bien pensé à la mise en évidence dans sa politique linguistique des langues autochtones, et celle-ci est confirmée par la Constitution qui stipule dans son ***Article 1 (2)***:

> « *La langue officielle de la république du Sénégal est le français. Les langues nationales sont le diola, le malinké, le pulaar, le sérère, le soninké, le wolof et toute autre langue nationale qui sera codifiée. »*

❖ La langue française

Après son indépendance, le Sénégal a choisi de faire du français la seule langue officielle du pays. Le français gardait donc un statut haut en étant la langue de l'administration, des médias, de l'éducation etc. (Leclerc, 2003). Cette volonté politique de mettre le français en avant revêt des aspects très significatifs dans l'avenir du Sénégal, car le français représentait pour les autorités une langue unificatrice au sein d'un pays regroupant de nombreuses ethnies mais surtout, ce qui est le plus important à souligner, est qu'à ce moment-là aucune des langues nationales n'était assez outillée pour assurer un enseignement efficace et permettre au Sénégal de se hisser sur les sommets. Le premier Président du Sénégal, en l'occurrence Léopold Sédar Senghor (1906-2001), à qui revient l'initiative de la mise en place d'une politique bilingue, avec le français langue première et les six langues nationales comme langues secondes, se justifie de ce choix en ses termes dans le décret de mai 1971 :

> *« Tout d'abord remplacer le français, comme langue officielle et comme langue d'enseignement, n'est ni souhaitable, ni possible. Si du moins nous ne voulons pas être en retard au rendez-vous de l'An 2000. En effet, il nous faudrait au moins deux générations pour faire d'une de nos langues nationales, un instrument efficace pour l'enseignement des sciences et des techniques. Et à condition que nous en eussions les moyens financiers et humains, c'est-à-dire des savants et des techniciens assez qualifiés. Or, en cette seconde moitié du XX^{e} siècle, quarante à cinquante ans de retard, cela ne se rattrape pas ».*

Ainsi le français devenait la langue de la présidence de la République, de l'Assemblée nationale, de l'administration publique, des cours de justice, des forces armées et policières, de l'enseignement à tous les niveaux, de l'affichage, des médias, etc. Le français prenait toute la place dans l'espace politique et socio-économique.

❖ Les langues nationales[12]

[12] Les langues nationales sont les langues reconnues par l'Etat et qui sont susceptibles d'être enseignées à l'école parce qu'elles sont codifiées.

En 2002 la volonté de l'Etat du Sénégal d'introduire les langues nationales dans l'éducation scolaire a poussé des chercheurs à mener des études sur ces dernières. Par l'entremise de la DPLN un « *Etat des lieux de la recherche en/sur les langues nationales* » ce qui a permis de distinguer trois statuts linguistiques :

- Le premier groupe est constitué de celui des **6 langues reconnues depuis 2001** : wolof, sereer, Pulaar, mandinka, soninké et Joola. Selon le rapport de la DPLN ces langues sont considérées comme largement outillées pour pouvoir être introduites dans le système éducatif. En revanche l'étude souligne que des travaux complémentaires surtout dans le domaine de la terminologie et l'édition de manuels scolaires appropriés seront nécessaires.

  Dans ce premier groupe la prédominance de la langue wolof est très significative, elle demeure la langue de communication de quelque 80% de la population, cette domination s'explique par le fait que l'ethnie wolof est la plus importante du Sénégal (environ 43%), mais aussi par leur présence sur la côte ouest atlantique ; « ce qui leur a permis d'être les premiers à entrer en contact avec les colons et de surcroit de servir d'interlocuteurs entre les français les autres ethnies » soulignent les historiens. D'ailleurs c'est ce qui explique que les grandes villes de Dakar à Saint-Louis constituent des zones wolophones et assurent à la langue wolof un poids considérable par rapport aux autres langues nationales. Lequel poids pourrait dans certaines mesures avoir des retombées sociolinguistiques contraignantes quant à la configuration de la diversité linguistique. Car, malgré l'existence et la présence d'autres langues dans la sphère nationale, il y a lieu d'avoir peur de voir naitre un paysage linguistique trilingue, pour tout membre d'une ethnie autre que le wolof ; et comme socle le *wolof*, assurant la communication interethnique, ensuite le *français* langue de l'administration, et enfin sa propre *langue maternelle*. Ainsi, cette domination sur les autres langues nationales dans les pratiques langagières de la vie quotidienne au sein des affaires, de la famille ou à l'école peut quelques fois faire naitre des sentiments de méfiance et des stratégies de préservation de sa langue maternelle chez les locuteurs des autres langues. Ces situations peuvent se manifester de différentes manières :

  - ✓ Le refus de répondre à son locuteur dans la langue wolof
  - ✓ L'interdiction à ses enfants de parler le wolof quand les parents leur parlent dans leur langue maternelle
  - ✓ Le recours à la langue française comme moyen alternatif etc.

L'analyse qui sera menée, d'après un questionnaire réalisé dans ce sens, dans l'optique de voir l'existence de pratiques intercompréhensives entre les locuteurs de ces différentes langues devrait nous permettre d'observer si réellement cette domination peut faire naître des tensions.

- Le second groupe qui réunit les langues nouvellement codifiées, également promues au rang de langues nationales, représente le hasaniya, le balant, le mankaan, le noon, le manjaku. Pour celles-ci, l'introduction à l'école n'est pas envisageable pour le moment. Des recherches complémentaires devront encore être menées dans le domaine de la terminologie, la grammaire et des études spécifiques, souligne les auteurs de l'étude.
- Le troisième groupe inclut les **autres langues** de l'étude : saafi, baïnouk, badiaranké, ndut, jalonké, bédik, bambara, coniagui, bassari, léhar, palor, bayotte, papel, malinké, khassonké, jaxanke et ramme. Pour celles-ci, il faudra en passer d'abord par un programme spécifique de description, de codification et d'outillage. Mais certaines, telles que le **saafi**, viennent déjà d'accéder à leur tour au statut de langue nationale.

a) *Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)*

Pour parvenir à une politique linguistique réussie permettant une intégration efficace des langues nationales, le Sénégal s'est doté de structures chargées de mener des recherches sur les langues et cultures du pays. Ainsi, l'université Cheikh Anta Diop de Dakar abrite l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (Ifan)[13] ou se trouve le ***laboratoire de linguistique*** qui mène des recherches sur les langues du pays afin de permettre leur intégration dans le système éducatif. Le Laboratoire a pour principales activités de recherches le domaine de la linguistique, de la linguistique comparée en particulier et de la sociolinguistique, l'étude et l'alphabétisation dans les langues nationales, et la formation en langues nationales du Sénégal. C'est aussi au sein de l'université que le ***Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (CLAD[14])*** loge. Le CLAD initie des projets et des programmes de recherche sur les langues de communication internationale comme le français et l'anglais et sur les langues nationales. Ce centre travaille dans l'optique de créer les conditions favorables à un aménagement linguistique adéquat et à promouvoir les langues parlées au Sénégal en vue de leur intégration dans le système éducatif national. Son cadre de recherches touche des domaines aussi variés de la linguistique ; ***lexicologie, la traduction, la***

[13] Adresse web de l'IFAN : http://ifan.ucad.sn/index.php?option=com_frontpage&Itemid=1
[14] Adresse web du CLAD : http://clad.ucad.sn/

terminologie/terminotique, la néologie, la sociolinguistique et la didactique des langues. D'autre part depuis 1970 au sein de la ***Faculté des Lettres et Sciences Humaines*** de l'université les étudiants peuvent choisir comme deuxième langue en tant que matière obligatoire ou facultative l'une des six langues nationales, « ces cours s'adressaient surtout à des locuteurs de ces langues. L'objectif n'était donc pas de les apprendre, mais d'expliquer le fonctionnement de leurs structures orales et écrites » souligne le rapport du Ministère des Télécommunications, des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication (2007).

Hormis ces structures de l'UCAD, la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales en rapport avec le Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle de l'alphabétisation et des Langues nationales, est chargé de mettre en œuvre les missions définies par le gouvernement en terme d'éducation nationale ; telles que :

- veiller à la mise en œuvre de la Lettre de Politique Générale du Gouvernement en matière d'Alphabétisation, d'Education de base et de Promotion des Langues ;
- veiller au respect des cadres de référence, des manuels de procédures et des protocoles qu'implique la gestion du sous-secteur.
- valider et appuyer la conception et la production des outils didactiques d'alphabétisation d'éducation de base et de post - alphabétisation ;
- favoriser la coopération en matière d'études et de recherche sur les langues nationales ou transnationales ;
- exploiter toutes les possibilités offertes par les TIC en faveur de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales etc. (ibid.)

En somme, nous conviendrons certes que la politique linguistique du pays avant l'indépendance relevait de la responsabilité de l'autorité coloniale, mais après l'indépendance celle-ci était du ressort de nos dirigeants, lesquels ont misé sur un système éducatif dont le socle était le français. Quelles que soient les explications avancées quant au choix porté sur le français par ces derniers, il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui force est de reconnaître que ce choix est quelque part discutable compte tenu de l'échec remarquable de l'enseignement du français dans nos écoles ; les derniers chiffres du Ministère de l'éducation table sur un taux de scolarité de 57% en 2002 et sachant que la majorité de cet effectif n'est en contact avec le français qu'en classe avec l'enseignement. Concevoir un enseignement qui tient ses soubassements dans une langue étrangère pour ainsi accéder au développement intellectuel et

industriel, et réduire les langues maternelle au second rang c'est-à-dire des langues permettant tout simplement de promouvoir l'aspect culturel du pays, était tout simplement une conception toute naïve et sans fondement scientifique qui a fini par montrer toutes ses limites, car « *malheureusement, le discours officiel ça et là a contribué à entretenir une confusion. La langue est incluse dans la culture. Ainsi de nombreux discours présentent le français comme lieu de rencontres des cultures. Ce qui provoque une fâcheuse conséquence : beaucoup de gens croient que le dialogue des cultures se fait en français. Or nous pensons que les langues sont à la fois produites par des cultures et également les langues sont des outils privilégiés des cultures. Par conséquent le respect des langues entraîne de facto le respect et la promotion des cultures et non l'inverse* » c'est du moins la pensée de Renard, R. (cité par Some, 2004 :102). En outre, cette perception selon laquelle les langues nationales ne peuvent être facteurs de développement est la même considération que bon nombre de gens ont aujourd'hui de l'anglais par rapport aux autres langues et c'est pour cette raison que le combat de l'UE pour le rayonnement du plurilinguisme avec l'apprentissage de deux langues de la communauté est à saluer. A mon sens une éducation fondée sur la base d'une seule langue comme moyen de scolariser les élèves constitue un frein énorme au développement du plurilinguisme; pour que la gestion du plurilinguisme soit efficiente la promotion des langues nationales dans le système éducatif doit être d'une importance égale à celle réservée à la langue française pour ne pas tomber dans une situation susceptible de provoquer la diglossie. Cependant faudrait-il aussi que ces langues répondent aux normes pour concurrencer la langue primitive de l'école, le français.

c) TICE en Afrique (le Sénégal)

Le système éducatif africain hérité de la colonisation n'a pas subi assez de mutation depuis la décolonisation, cela a engendré, avec l'arrivé massive d'étudiants dans les universités, un dysfonctionnement total de l'enseignement supérieur et de surcroit un échec de l'écrasante majorité des étudiants inscrits dans ces universités.

Il est important de noter que la présence d'un nombre pléthorique d'étudiants dans les universités africaines est surtout due à un système qui n'a pas su s'adapter à l'évolution de sa population. Car « les principales universités ouest africaines ont toutes très largement dépassé le nombres d'étudiants qu'elles devaient accueillir au moment de leur construction. (Romainville, 2009)

i. Effectifs dans les universités africaines

Comme l'a si bien constaté Romainville les universités africaines ont toute dépassé le nombre d'étudiants prévu lors de leur construction. Ce portail d'information, Ouestafnews[15] , a essayé de faire un état des lieux dans certaines de ces universités :

> « Conçue pour accueillir 15.000 étudiants au moment de son ouverture, l'Université de Ouagadougou a déjà triplé ses effectifs et comptait 45 000 étudiants environ à la rentrée 2007-2008, selon les chiffres officiels. Pour la présente rentrée 2008/2009, les prévisions tablent autour de 50.000 inscrits.
>
> A Bamako, l'Université qui comptait 13.000 étudiants au moment de son ouverture prévoyait une capacité maximale de 30.000 étudiants. Aujourd'hui elle compte 50.000 étudiants. A la rentrée de cette année certaines estimations projettent des effectifs qui pourraient facilement atteindre les 63.000 étudiants pour 700 enseignants.
>
> L'université de Dakar, au départ conçu pour 25.000 étudiants (l'effectif en 2008 de la seule Faculté des Lettres) en accueil aujourd'hui prés de 60.000
>
> L'Université de Cocody, Abidjan Cote d'Ivoire, a enregistré 53.700 inscrits pour l'année académique 2007-2008.
>
> En Guinée, selon le Directeur national de l'enseignement supérieur, l'enseignement supérieur compte 68.000 étudiants dans le public et 8.000 dans le privé.
>
> L'Université de Lomé au Togo accueille 30.000 étudiants et ce chiffre devrait augmenter de manière considérable à la prochaine rentrée ».

Et pour autant, selon ce site, les travaux menés par les chercheurs dans le domaine de l'éducation, montrent que l'Afrique ne compte pas suffisamment d'étudiants. La réalité est que ce sont les structures d'accueil qui ne suivent pas le rythme de croissance de la population

[15] Ouestafnews est un portail d'information sur l'actualité Ouest africaine

estudiantine du continent. Ainsi, aujourd'hui face à cette situation de fait les solutions qui se présentent sont de faire recours aux Technologies d'Information et de la Communication pour l'Education (nous reviendrons à cette question dans la deuxième partie de l'analyse des données).

2) PRESENTATION DU PARCOURS de préparation à une SESSION D'INTERCOMPREHENSION

De manière à étudier les besoins et à recueillir des données relatives à l'analyse de pratiques intercompréhensives entre les langues parlées au Sénégal, surtout les langues nationales, et de façon à aborder la question du déploiement des Technologies de l'Information et de la Communication (TICE) au Sénégal ; nous avons décidé d'élaborer, sous la direction de Christian DEGACHE, ce parcours[16] (voir image ci-dessous) afin que des étudiants de l'université de Saint-Louis puissent se préparer à une éventuelle session d'intercompréhension sur Galanet.



Cette idée de travailler avec ces étudiants est née suite au séminaire de formation à l'intercompréhension organisé à Saint-Louis au Sénégal en novembre 2008, auquel C. Degache avait participé, afin de l'offrir aux stagiaires enseignants et formateurs intéressés à participer avec leurs élèves ou étudiants. Malheureusement, ce travail n'a pu porter ses fruits à temps voulu et jusqu'à ce moment où nous sommes en train de terminer ce mémoire.

Le parcours qui a pour objectif de permettre aux participants de pouvoir effectuer une session d'intercompréhension en langues romanes sur Galanet sans contraintes techniques ou de compréhension est composé de 4 étapes :

---

16 Pour plus d'information sur le parcours voici l'adresse internet : http://st-louis-galanet.wikispaces.com/

- **Etape 1 Qu'est-ce qu'une session d'intercompréhension**

Cette première étape a pour objectif d'amener le participant à comprendre une session d'intercompréhension sur Galanet, de la découvrir grâce à la parenté des langues.

- **Etape 2 Autoformation Sur Galanet**

L'objectif de cette étape était de donner aux participants les moyens de comprendre les langues romanes qu'ils ne connaissaient pas avant d'entrer en contact avec des locuteurs de ces langues sur la plateforme Galanet.

- **Etape 3 A la découverte du Forum Galanet**

L'objectif de la troisième étape devrait rendre possible la découverte des différents forums de la plateforme Galanet afin de préparer à mieux y participer lors de la session d'intercompréhension.

- **Etape 4 Découvrir la Plateforme Galanet**

Dans cette partie le participant devrait pouvoir découvrir la plateforme Galanet dans laquelle va se dérouler la session d'intercompréhension, ses outils, ses espaces, son scénario etc.

En gros le parcours se déroule ainsi, et au final l'apprenant devrait répondre à un questionnaire en ligne afin que nous puissions tirer des données analysables concernant leurs pratiques intercompréhensives et les moyens TICE dont ils disposent.

3) METHODOLOGIE

a) Recueil des données

Dans le cadre de ce travail de recherche nous avions, sous la direction de notre directeur de mémoire, conçu un parcours de préparation à une session d'intercompréhension sur Galanet (voir présentation ci-dessus). La mise en œuvre de ce parcours devait normalement me permettre de recueillir les données nécessaires pour une analyse sous deux angles :

i. Sur les pratiques intercompréhensives en contexte sénégalais : Questionnaire et entretien

Dans un premier temps, après avoir effectué la préparation nécessaire pour une session d'IC à travers le parcours, les participants ciblés, qui devaient être composés d'étudiants/élèves de Saint-Louis (Sénégal), devaient répondre à un questionnaire relatif à leurs pratiques intercompréhensives existant entre les langues nationales du Sénégal, à la fois entre elles et entre les langues étrangères qu'ils ont apprises. Malheureusement après la réalisation du parcours tous les contacts effectués avec St-LOUIS se sont avérés sans succès ; d'ailleurs avec C. Degache, nous ne nous sommes pas arrêtés la, d'autres démarches ont été effectuées afin de pouvoir expérimenter le parcours mais tous les e-mails envoyés sont restés sans suite. Ceci étant dit une nouvelle piste a été explorée dans l'optique de construire un corpus répondant à notre problématique sur la question relative aux pratiques intercompréhensives. Ainsi, dans un second temps, après de fines réflexions, avons-nous décidé d'établir un questionnaire ciblant les enfants des immigrés sénégalais en contexte familial.

Le questionnaire[17] a été réalisé sur 5 pages format Word avec des questions ouvertes et fermées ; il explore trois aspects : d'abord le **profil langagier,** ensuite le contexte **linguistique familial** et enfin **les pratiques langagières** au Sénégal et en France en famille. Ces trois aspects nous ont semblé nécessaires pour la collecte des données pour l'exploration de cette question. Un nombre de 5 élèves a répondu au questionnaire par écrit, trois ont des parents de nationalité d'origine sénégalaise et les deux autres d'origine malienne. Le tableau ci-dessous nous donne un récapitulatif des informations sur les enquêtés. Compte tenu de ce que dans le cadre d'un travail de recherche, « il faut prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer l'anonymat et la confidentialité des voix des sujets (loi du 17 juillet 1970 en

[17] Pour la réalisation du questionnaire nous nous sommes inspiré d'un modèle fourni par notre directeur de mémoire (voir annexes)

France) » (Berrier, 1995 : 91 cité par Arismendi, 2008 : 20), c'est la raison pour laquelle nous nous assujettissons à cette règle, par conséquent les noms des enquêtés ne seront pas cités, par contre nous utilisons seulement les initiales.

Noms Enquêtés	Nationalité parents	Langue Maternelle parents	Profil langagier	Pratiques langagières	Age
TC	Malienne	Bambara	Bambara/Français	Bambara/Wolof/Français	16 ans
TF	Malienne	Bambara	Bambara/Français	Bambara/Wolof/Fr/Soninké	14 ans
DM	Sénégalaise	Wolof	Wolof/Français	Wolof/Français	13 ans
DC	Sénégalaise	Wolof	Wolof/Français	Wolof/Français	16 ans

Tableau 1 : information sur les enquêtés

Vu que les données obtenues auprès des enfants d'immigrés n'étaient pas de nature quantitative nous nous sommes permis d'y rajouter quelques **documents officiels et travaux de recherches**, afin de constituer un autre corpus. Ces données se composent ainsi :

N°	Auteurs	Statut professionnel	Types de documents	*Titres*	Années/références[18]
1	Caroline JUILLARD & Martine DREYFUS	Linguiste-Professeur (Paris V) Linguiste (Montpellier)	Livre	***Le plurilinguisme au Sénégal : Langues et identités en devenir***	2005
2	Caroline JUILLARD	Linguiste	Article	***Comportements et attitudes de la jeunesse face au multilinguisme en Casamance (Sénégal)***	1991
3	Christian DEGACHE	Professeur des universités (Stendhal)	Article	***Nouvelles perspectives, pour l'intercompréhension (Afrique de l'ouest et Caraïbe)***	2009

[18] Voir références bibliographiques

4	Mamadou CISSE	Linguiste-Professeur (Cheikh A. Diop)	Article	***Langues, Etat et Société au SENEGAL***	2005
5	Ministère des Télécommunications, des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication	Institution (Sénégal)	Rapport	***Rapport du Sénégal sur les mesures prises pour donner effet à la Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberespace***	2007
6	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales.	Institution (Sénégal)	Rapport	***Etat des lieux de la recherche en/sur les langues nationales (synthèse).***	2002

Tableau 2 : Autres données

ii. Sur la situation des TICE au Sénégal : Documents, textes officiels, articles de recherche scientifique

Comme nous l'avons signalé plus haut, en même temps que le questionnaire sur les pratiques intercompréhensives, le parcours devait aussi nous permettre de faire un état des lieux concernant le déploiement des TICE au Sénégal afin de constater les moyens disponibles au niveau des universités, les pratiques des étudiants, les obstacles et difficultés liés à leur utilisation. Cependant la difficulté que nous avons rencontrée à trouver un collaborateur a fait sombrer tout notre programme. Mais toujours est-il que l'intérêt que nous portons à ce travail nous a plus que motivé à aller cueillir les données disponibles allant dans le sens de notre problématique. Ainsi, nous nous sommes appesantis sur les **documents officiels** et **textes officiels** et des **articles de recherches scientifiques** que vous pouvez voir ci-dessous :

N°	Auteurs	Statut professionnel	Types de documents	*Titres*	Années/ références[19]
1	Claude LISHOU	Professeur (Cheikh Anta Diop)	Article	***La web-TV éducative, alternative aux formations de masse dans les universités africaines***	2008
2	Ministère des Télécommunications, des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication	Institution (Sénégal)	Rapport	***Rapport du Sénégal sur les mesures prises pour donner effet à la Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberespace***	2007
3	AUF	Institution		***Campus Numériques***	**2000**
4	Oumar KANE	Professeur (UQAM)	Article	***La FAD en Afrique francophone. Éléments historiques et enjeux récents***	2008
5	RESAFAD Sénégal	Réseau Africain de Formation à Distance	Article	***Expérimentation TICE dans l'enseignement moyen secondaire***	2009
6	THOT CURCUS	entreprise privée indépendante	Article	***Sénégal : la recette du succès en matière de TIC***	2009
7	Maxime Z. SOME	Université Paris X-Nanterre	Article	***Langues africaines dans les systèmes éducatifs et les TIC***	2004

Tableau 3 : données concernant la situation des TICE au Sénégal

[19] Voir références bibliographiques

N° doc.	***Déploiement TICE dans le système/éducatif***	**Pratiques** **aux universités** **Primaire secondaire**		***Obstacles et difficultés***	***Perspective pour l'enseignements***
1	**WebTV éducative :** plateforme multimédia d'enseignement à distance **Wifi :** partenariat UCAD/Microsoft **TBI** : dans quelques départements	**UCAD :** Plateforme conçu pour accompagné les cours magistraux (présentiél enrichi) 70000 comptes mails		***Pas de salles d'accès de ressources multimédia*** ***Finances :*** *manque de budget pour un grand nombre des étudiants pour accéder au dispositif*	Palliatif à la massification des facultés, changement du format pédagogique
2					
3	**Campus numérique francophone** (CNF)	**Le CNF Dakar** est le support des programmes de l'AUF au Sénégal et en Afrique de l'Ouest : articles scientifiques originaux se former aux TICE, 54 formations diplômantes en ligne Visio conférence		*Pas d'autonomie des établissements affiliés aux campus numériques*	Plateau technique au service des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche des 45 établissements membres
4	**Université Virtuelle Africaine** (UVA)	**FAD Formation à Distance :**		*« Certains chercheurs pense l'UVA est davantage politique qu'éducative »* *Programme non*	Délivrer des diplômes

	Université Virtuelle Francophone (UVF) : campus numériques	_Formations à distance, _salles _autoformation documentation		*Conforme* *Pas d'autonomie des établissements affiliés aux campus numériques.*	Infrastructures pour supporter la FAD en Afrique francophone
5	**Resafad :** réseau africain de formation à distance	_Formations en Présentiél, _FOAD, _Autoformation _sites éducatifs _Cdroms éducatifs	**Avec le Ministère de l'éducation ; Expérimentation TICE : 10 établissements secondaires** dotation de matériels informatiques		Formation aux TICE et appui aux établissements scolaires
6	**Fonds mondial de solidarité numérique** (FSN) en 2003 par le Gouvernement	_Formations en ligne pour les fonctionnaires _Centre multimédia communautaires _Centre d'Enseignement à Distance _bon niveau de connexion et d'équipement			_réduire la fracture numérique _l'édification d'une société de l'information solidaire et inclusive
7				*_la présence insuffisante de l'outil informatique à la disposition des élèves,*	Intégration des langues africaines TICE

Tableau 4 : Grille d'analyse du corpus (tableau 3) par document sur les TICE

b) Méthodologie d'analyse des données

Au vu de notre corpus l'analyse des données concernant la première question à étudier, c'est-à-dire *« l'existence de pratiques intercompréhensives en contexte sénégalais »*, va se faire en deux temps: d'abord en ce qui concerne les données recueillies par le biais du

questionnaire nous adoptons une approche inductive. Cette méthodologie nous semble la plus appropriée pour aborder le questionnaire parce qu'ici il s'agit bien évidemment d'un travail à caractère exploratoire et que la nature des données est qualitative. Dans un second temps, une approche déductive a été privilégiée pour les données collectées à partir de documents officiels et articles scientifiques (Tableau 2). Ici le choix porté sur cette approche se justifie par le fait que l'analyse qui sera faite vise à tester si les données collectées sont cohérentes et permettront de répondre à des questions posées au niveau de la problématique ; à savoir :

- *Est ce qu'il est forcément nécessaire d'avoir des langues parentes pour qu'il existe une cohabitation linguistique compréhensible entre communautés de langues différentes?*
- *Est ce que la présence de la seule langue française dans l'administration depuis des décennies ne pourra-t-elle pas perturber cette tentative de politique plurilingue dans le système éducatif?*

Pour ce qui est du ressort de la question relative au *« déploiement des TICE au Sénégal : moyens disponibles au niveau des universités, les pratiques des étudiants, les obstacles et difficultés liés à son utilisation »* nous procédons à une analyse de contenu dans une approche inductive en tentant, à partir de la sélection de nos documents, de constater l'état du déploiement des TICE au Sénégal.

4) ANALYSE ET PRESENTATION DES RESULTATS

L'analyse de notre corpus en ce qui concerne la question relative à l'exploration de l'existence de pratiques intercompréhensives s'est fait, comme nous l'avons déjà signalé, en deux temps dont voici les résultats :

- **D'abord au moyen du questionnaire** ; après avoir procédé au dépouillement des réponses obtenues auprès des enquêtés, par le biais d'une lecture de toutes les réponses questions écrites, nous les avons ensuite traitées quantitativement et qualitativement selon les questions fermées et ouvertes en les classant selon les différentes catégories prédéfinies du questionnaire (voir tableau 1), enfin ce tri des réponses brutes nous a permis de dégager les thèmes ci-après que nous allons essayer d'interpréter par rapport à notre questionnement.
- **Ensuite à partir des documents officiels :** pour cette partie du corpus nous voudrions, premièrement continuer le travail d'exploration de pratiques intercompréhensives au sein de la communauté sénégalaise, et deuxièmement tenter d'apporter des réponses à certaines questions posées au niveau de la problématique. Pour ce faire nous avons procédé à une analyse de contenu ; en constituant d'abord un corpus par une sélection d'articles, de rapports officiels et de livres en rapport avec les questions ci-dessus, ensuite nous avons poursuivi par une lecture des documents que nous avons ensuite classés (voir Tableau 2), ce qui nous a permis d'en ressortir les éléments de réponses que nous vous présentons plus bas.

i. Une diversité linguistique avérée :

Nous évoquions dans le cadre théorique la situation sociolinguistique du Sénégal qui est marquée par une diversité linguistique avec un patrimoine linguistique de presque 30 langues en sus du français et du créole portugais. Une première lecture globale du questionnaire laisse entrevoir des résultats justifiant cet état de fait ; sur l'ensemble de ses trois enquêtes DM, DC, CA dont les parents sont d'origine sénégalaise on constate la présence d'au moins deux langues nationales (wolof, soninké) en sus du français. En outre, en ce qui concerne les deux autres qui ont répondu à l'enquête (TC, TF), dont les parents sont de nationalité malienne, il est important de noter la présence de la langue wolof bien que leur langue maternelle soit le Bambara. Cela témoigne du poids de la langue wolof au sein du pays mais aussi au niveau de la sous région.

ii. Prédominance de la langue Wolof :

Sur l'ensemble des cinq enquêtés on remarque la présence de la langue wolof dans leurs pratiques langagières même pour ceux qui n'ont pas le wolof comme langue maternelle. Cette omniprésence de la langue wolof, notée même hors du Sénégal, s'explique en grande partie par la présence dynamique des wolofs un peu partout au Sénégal et dans la sous-région et le fait qu'ils dominent les canaux de l'économie, surtout le commerce.

En outre à la question ***Entre les langues nationales ci-dessous laquelle vous a le plus marqué et pourquoi?*** (il s'agit des 6 premières langues) : voici les réponses écrites et reproduites sans modification des enquêtés.

> **DC répond:** ***"****le* ***wolof*** *: car c'est une langue très complexe qui comporte beaucoup de mots de langues étrangères. Ex : « Bitèl » = Bouteille en français »*
>
> **CA répond:** *"le* ***wolof****: parce que ma mère la parle. Le* ***sononké****: parce que c'est mon père qui la parle"*
>
> **TC répond:** *« le* ***wolof*** *: car je vois beaucoup de sénégalais parlais de cette langue »*
>
> **DM répond:** *« le* ***wolof****: parce que mes parents le parle et je la comprend le mieu ».*
>
> **TF répond :** *« le* ***wolof*** *: car je comprends un peu. Le* ***soninké*** *: car je comprends un peu »*

Ces réponses des enquêtés illustrent bien la domination de la langue wolof sur les autres.

Dans le cadre théorique nous nous posions la question de savoir si cette domination de la langue wolof qui se manifeste par son utilisation fréquente, même au sein des familles non wolophones, pourrait faire naitre des conflits entre les parents, sachant que ces derniers, s'ils n'ont pas comme langue maternelle le wolof peuvent parfois être beaucoup plus exigeants à vouloir conserver l'identité ethnique par leur langue, et pour leurs enfants. Ainsi, l'enquête effectuée à cet égard au moyen du questionnaire ne prouve en aucun cas des situations de conflits, car sur les cinq enquêtés dont deux seulement sont de famille wolof, l'un (DC) a déjà séjourné au Sénégal pendant 6 ans *« Quand j'étais plus petit, mes parents me parler déjà couramment le wolof et puis j'ai passé 6 années au Sénégal »* ce qui explique qu'il maitrise bien le wolof, et l'autre (DM) répond qu'il arrive à pouvoir parler en wolof avec ses parents même s'il ne le maitrise pas bien ; à la question de savoir comment en est-il arrivé là ? Il répond : *« en écoutant et en demandant à mes parents »*.

Cependant, le caractère non représentatif de notre échantillon pour constater l'état exact de cette situation de conflit ne peut confirmer notre hypothèse, bien des thèses avec des échantillons beaucoup plus représentatifs ont démontré des dissentiments auprès de familles non wolophones. En 1991 l'enquête intitulée ***« Comportements et attitudes de la jeunesse face au multilinguisme en Casamance[20] (Sénégal) »*** par Caroline JUILLARD illustre nettement des situations de conflits langagiers, en famille mais aussi dans l'environnement des affaires socio-économiques. Ce qui fait la richesse de cette enquête c'est que malgré une région dominée par l'ethnie Joola, la domination des activités économiques de la région par les Wolofs constitue une influence très marquée sur les pratiques langagières et de surcroit engendre une méfiance totale par un repli identitaire des autres ethnies « une tendance des gens à se retrouver suivant l'appartenance à un même foyer de départ » (Juillard, 1991). Ainsi, dans ce contexte le combat de préserver sa langue maternelle peut parfois prendre des formes très conflictuelles au sein de la famille comme le souligne Juillard (ibid.) :

> *« Des réactions de plus en plus nettes contre «l'impérialisme wolof» apparaissent: les pères de famille tentent un recentrage culturel et linguistique. Des injonctions aux enfants, telles que : «tout sauf le wolof chez moi », sont fréquentes. Et cela peut même prendre une forme répressive : «je ne comprends pas ce que tu me dis; parle en une autre langue»[21].*

Des situations de ce genre ne tardent pas souvent à se manifester dans le paysage linguistique du Sénégal et nous pensons que pour que ça ne dégénère pas en une autre forme de combat, une politique linguistique visant une éducation plurilingue des langues nationales devrait être pensée afin que, comme nous l'avons vu dans la politique plurilingue de l'Union Européenne, les populations puissent s'approprier ces langues et apprendre à se connaître mutuellement et ceci dans l'intérêt de préserver la diversité linguistique et culturelle qui à mon sens, je le répète, est vecteur de paix.

iii. Profil langagier Bilingue :

Les cinq enquêtés présentent un profil langagier bilingue en famille (langue maternelle et français). Evidemment, l'échantillon qui porte sur des enfants d'immigrés nés en France, ne pourrait faire ressortir un autre profil langagier sauf si les enfants de ces derniers n'avaient pas reçu un apprentissage de la langue maternelle de leurs parents en sus du français qui constitue

[20] Casamance est une région située au sud du Sénégal, elle présente une situation multilingue très considérable avec la présence de nombreuses ethnies et les frontières qu'elle partage avec la Guinée-Bissau et la Gambie.

[21] Pour plus d'information sur cette question veuillez consulter l'article de Caroline JUILLARD.

la langue véhiculaire et langue de l'enseignement de leur environnement. Nous soulignons cela pour rebondir sur le contexte scolaire sénégalais. Au Sénégal, le système éducatif qui est dominé par un enseignement en langue française, devrait normalement pouvoir produire des locuteurs au moins bilingues, maitrisant bien la langue française en plus de la langue maternelle. Cependant force est de constater l'échec croissant de la maitrise du français par les apprenants. Une enquête réalisée par la CONFEMEN[22] en 1991 confirme l'échec de la francisation de la société et du système éducatif. Cette enquête montre que 96 % des enfants scolarisés parlent le français avec leur maître en classe. Dans la cour de récréation, seulement 48 % parlent le français avec le maître ou avec leurs camarades. En dehors de l'école, 28 % parlent le français entre eux et seulement 20 % emploient le français avec le père et 10 % avec la mère si ces derniers parlent bien entendu le français. En dépit de cette situation de fait, pour mieux prendre en compte les langues nationales, ne serait-il pas nécessaire de mettre en place un système d'enseignement/apprentissage bilingue, reposant sur un programme en langue maternelle, en plus du français, pour une meilleure acquisition de celle-ci et par lequel passera forcément la construction du répertoire plurilingue ? Sans détour notre réponse est OUI, car dans cette approche, non seulement l'apprenant y gagnerait un enseignement efficace mais les langues nationales se verraient valorisées au même titre que le français et de là naitrait un partenariat beaucoup plus équilibré qui éviterait toute situation de « diglossie », et ce n'est pas les bons résultats d'expériences d'enseignement bilingue, associant une langue nationale au français en Afrique subsaharienne menées sous la tutelle de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) (voir Halaoui, Balima, Haidara, 2009), qui diront le contraire.

iv. Absence de pratiques intercompréhensives :

Dans le cadre familial les enquêtés utilisent en moyenne jusqu'à deux langues nationales, mais malgré cela on note une situation de pratiques intercompréhensives entre ces dernières quasiment inexistante. A la question : ***Est ce que vous arriviez à comprendre les autres langues ?*** 4/5 ont répondu NON et à la question : ***Si NON qu'est-ce qui vous bloquait à ne pas comprendre?*** Voici leurs réponses:

DC (wolof): *"la complexité des autres langues"*

TF (bambara): *« je sais pas »*

[22] CONFMEN, Conférence des ministres de l'Education ayant le français en partage, œuvre pour la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle et technique. (http://www.confemen.org/)

CA (soninké) : *« je sais pas »*

TC (bambara) : *« parce que ce n'est pas ma langue »*

Dans la question à savoir ***L'histoire entre Mes langues et Moi... Détaillez une scène dans la rue, à la plage, dans les cars etc.?***

DC raconte: *« C'était dans un car. L'employé qui était censé encaissé l'argent parlé wolof, alors qu'une vielle dame parlait le sérère. Ils eurent un grand problème de communication et cela ne leur permet pas de se comprendre suffisant pour être d'accord sur le prix du transport. Finalement, ce fut un jeune homme qui maîtrise les deux langues qui fit la traduction et ils finirent par se comprendre grâce au jeune homme ».*

TC raconte: *« au téléphone, les gens du Mali appellent chez moi et ne comprennent pas le français donc je suis obligée de parler en malien ».*

Au regard de leurs réponses nous pouvons conclure que les pratiques intercompréhensives entre les langues nationales n'existent pas chez ces locuteurs. Aucune des situations vécues par eux ne peut le démonter, et cette scène racontée par DC entre le sérère et le wolof dans un car l'illustre bien; alors que ces deux langues appartiennent pourtant à la famille nigéro-congolaise. Nous essayons d'explorer ces contextes afin de nous situer par rapport à la question de Degache (2000:88) par rapport à l'existence "d'intercompréhension en situation d'interaction plurilingue » au Sénégal. Bien que Daff ait souligné cette réalité et « conclut que l'intercompréhension est au cœur des divers processus d'apprentissage bilingues connus au Sénégal » (Daff, 2009 cité par Degache, 2009 : 89) il n'en demeure pas moins que l'on peut émettre des questions sur la nature et la forme de cette intercompréhension. En tout état de cause, les situations de communication que la majeure partie des Sénégalais d'ethnies différentes vivent au quotidien ne permettent pas de confirmer cette réalité, encore moins les études de Dreyfus et Juillard (2004 :90) qui soulignent qu'au sein d'une famille utilisant des langues différentes « dans les échanges langagiers entre le père et l'enfant, la langue d'origine du père représente en **emploi exclusif ou alterné**… Lorsque la mère s'adresse à l'enfant, celle-ci utilise sa langue, **seule ou en alternance** avec d'autres langues…». Ce qui est mis en gras ici démontre bien une situation de parler dominée par l'alternance entre les langues de la famille et en aucun cas une pratique intercompréhensive « je parle ma langue tu me réponds dans la tienne », et nous rappellerons Degache (ibid.) qui parle de « l'intercompréhension bilingue ou plurilingue, objet d'un accord explicite ou tacite entre les locuteurs » mais surtout l'émergence du *parler bilingue* « discours mixte wolof-français » (Dreyfus et Julliard, 2001 cité par Degache, ibid.) par exemple.

En somme, à la question que nous nous posions à savoir: *est ce qu'il est forcément nécessaire d'avoir des langues parentes pour qu'il existe une cohabitation linguistique compréhensible entre des langues différentes?* Autrement dit est ce qu'il peut exister des pratiques intercompréhensives entre ces langues? L'analyse qui ressort de l'enquête effectuée auprès des enfants d'immigrés dont certains vivent en famille mixte et par rapport à leur vécu au contact des langues nationales au Sénégal, ainsi que les résultats des documents constituant la deuxième partie de notre corpus ne peuvent nous permettre d'avancer une réponse affirmative quoique d'autres chercheurs comme Daff l'aient affirmé. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'en dépit de ce contexte où on ne peut prétendre à l'existence d'une intercompréhension des langues comme celle que l'on peut voir entre les langues romanes, il n'en reste pas moins que la diversité linguistique et culturelle qui prévaut au Sénégal est telle que la cohabitation dans le respect mutuel permet de confirmer une compréhension interethnique avérée. Seulement les autorités devraient œuvrer dans le sens de permettre une intercompréhension entre ces langues par l'entremise du système éducatif bilingue qui, comme nous l'avons dit précédemment, n'est que gage d'une démarche œuvrant dans la construction d'acteurs sociaux plurilingues pour une meilleure prise en compte de la diversité des peuples et en aucun cas le français ne pourrait constituer de barrière pour le rayonnement des langues nationales; ceci est notre réponse à la question à savoir: *"est ce que la présence de la seule langue française dans l'administration depuis des décennies ne pourra-t-elle pas perturber cette tentative de politique plurilingue dans le système éducatif?"* Parce que tout simplement le français comme les langues nationales font partie à jamais du patrimoine linguistique du Sénégal.

Pour l'analyse du corpus concernant les TICE au Sénégal l'approche « analyse de contenu » nous a conduits à une construction de données à travers des documents textuels officiels ; après avoir effectué un tri thématique de l'ensemble des documents bruts (cf. Tableau 3) nous avons ensuite rassemblé dans un tableau (cf. Tableau 4) les informations de réponses sur la question que nous nous apprêtons à essayer d'interpréter.

v. Insuffisance du dispositif TICE dans le système éducatif

Au regard des documents que nous venons de traiter (cf. Tableau 4) on remarque une insuffisance notoire du dispositif des technologies éducatives au sein de l'enseignement au Sénégal. Cependant il est tout de même important de noter des actions positives dans la lutte

contre cette insuffisance, car il faut être conscient que dans l'état actuel des choses les TICE sont incontournables pour accompagner les programmes éducatifs mis en place ; surtout que dans les universités on assiste à une massification croissante du nombre des étudiants. Ainsi, c'est dans ce sillage que l'on peut inscrire cette volonté à développer une plateforme multimédia au sein de l'université Cheikh Anta DIOP (UCAD) dans l'optique de pallier ce phénomène d'effectif pléthorique au sein des facultés (doc.1). **La WebTV** développée par des chercheurs des l'UCAD devrait accompagner les cours magistraux, elle permettra aux étudiants de pouvoir visionner des vidéos de cours d'avoir accès à des documents. En outre, dans la même perspective de promouvoir les TICE nous pouvons aussi noter le partenariat UCAD/Microsoft qui a permis la création de 70000 comptes mails. Aujourd'hui Microsoft œuvre beaucoup pour l'intégration des nouvelles technologies dans les pays en voie de développement ; c'est dans ce cadre qu'un partenariat dénommé **« Microsoft Partner In Learning » (PIL)** a vu le jour avec le Ministère de l'Enseignement Secondaire, des CUR et des Universités du Sénégal. Il s'agit d'un programme qui s'atèle à satisfaire un besoin d'améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication TICE et d'en faciliter l'utilisation au sein des établissements d'enseignement primaire moyen et secondaire. En outre, ce partenariat devrait aussi jouer un rôle très significatif dans la mise en place d'un enseignement répondant à l'heure de la mondialisation ; permettant aux élèves et étudiants d'accéder à une nouvelle forme d'apprentissage, sans doute efficace pédagogiquement. D'ailleurs le Directeur Général de Microsoft Afrique de l'Ouest et du Centre, M. Ibrahim Youssry a annoncé que « le Ministère de l'éducation du Sénégal et Microsoft s'accordent pour souligner l'importance des technologies dans les écoles et, en ce sens, sont prêts à collaborer pour développer l'accès aux TICE, ainsi que leur utilisation, comme support à la formation et à l'apprentissage » (cf. doc.7_Tableau 4). Le programme **PIL** de Microsoft au Sénégal se déroule ainsi : **l'Ecoles Innovantes,** ce programme **«** consiste à fournir aux écoles, aux gouvernements et aux partenaires des ressources, des formations, une expertise et des technologies dont les écoles ont besoin pour mieux préparer leurs élèves et étudiants aux contraintes personnelles et professionnelles du 21ème siècle », **Enseignants Innovants ;** c'est dans la même perspective que l'Ecoles Innovante, c'est un programme qui « consistera à mettre à la disposition des enseignants les outils, forums et ressources nécessaires pour établir des communautés de pratiques, favoriser la collaboration et accéder à du contenu de qualité, tout en les incitant à intégrer efficacement les TICE dans leurs méthodes d'apprentissage et de formation », **Étudiants Innovants**, il a pour but d'inciter les élèves et les étudiants à utiliser les TICE au cours de leur scolarité et de leur formation professionnelle. Ce programme sera

mis en œuvre sous la collaboration du Réseau Africain de Formation à Distance (**Resafad**) (doc.5) qui joue aussi un grand rôle dans la formation des enseignants et des particuliers pour la maitrise des TICE et, en même temps, assure des Formations Ouvertes et A Distance (FOAD). Cependant, ce partenariat scellé le 28 janvier dernier dont nous pouvons constater la nature du programme ci-dessus détaillé qui est bien plus que dynamique et prometteur, peut réellement, s'il est appliqué, être un bon départ pour l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education qui aujourd'hui constitue, plus que jamais un des moyens le plus efficient pour pallier un système éducatif qui grouille d'échec permanent parce qu'en grande partie dû à des structures qui ne tiennent plus et ne suivent plus l'accroissement de la population. Par conséquent, il ressort de la volonté des autorités de bien veiller à la mise en application de ce programme et son suivi pour que ça puisse être bénéfique pour le système éducatif.

vi. Campus Numériques francophone(CNF)

Compte tenu de ce déficit notoire d'accès aux moyens technologiques qui gangrène les structures éducatives des pays du sud, membres de la francophonie, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) a implanté des CNF un peu partout dans ces pays pour promouvoir les TICE afin de permettre à sa communauté scientifique et universitaire de s'approprier davantage des services liés aux TICE dans leurs pratiques pédagogiques. C'est dans le cadre de cette politique que s'inscrit l'implantation du CNF de Dakar qui est le support des programmes de l'AUF au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Il fonctionne comme plateau technique au service des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche des 45 établissements membres. Il reçoit en moyenne 200 usagers par jour.

« Un CNF est implanté dans un établissement membre de l'AUF. Il est cogéré par l'Agence universitaire de la Francophonie et l'université qui l'accueille, et sa politique est définie par un Conseil national d'orientation regroupant les principaux partenaires du pays, répartis en plusieurs collèges. Il bénéficie d'une convention d'hébergement avec l'établissement d'accueil, précisant notamment les apports de chaque partie, et en général d'un accord de siège, quand il représente l'AUF dans le pays »[23].

Un CNF est aujourd'hui composé :

- ❖ de salles de formations où étudiants et professionnels en formation continue viennent suivre des formations à distance et des formations présentielles ;

[23] Agence Universitaire de la Francophonie

- d'un centre de ressources où les enseignants trouvent les moyens humains et techniques pour produire de la science en français, y compris des cours en ligne et des revues électroniques ;
- d'un centre d'accès à l'information qui permet la consultation à prix subventionné des grandes bases de données internationales et la commande de documents primaires, d'articles scientifiques (le tout en ligne), ainsi que l'accès à une documentation physique ;
- d'un espace en libre service pour l'utilisation d'Internet et des ressources d'auto-formation ;
- d'un système sécurisé permettant la connexion au réseau Internet et à ses services, en privilégiant la qualité des liaisons et les opérateurs locaux, et utilisant des logiciels libres ;
- d'un matériel de visioconférence et de téléphonie sous IP qui permet d'organiser des conférences, des cours, des soutenances de mémoire.

Le rôle d'un CNF consiste donc à offrir des formations diplômantes définies par le conseil scientifiques de l'AUF, mais aussi d'accompagner les établissements locaux dans le « renforcement des capacités des éducateurs, le renforcement des infrastructures de FAD avec la création de centres de ressources ou la sensibilisation des gouvernants aux enjeux liés à la FAD. » (Kane, 2008). Il permet aux établissements locaux de se servir de ses infrastructures technologiques pour supporter la FAD. Cependant, le problème qui se pose est la question de l'autonomie (« contrainte par les exigences *a priori* de l'AUF », ibid.) des établissements qui utilisent les services des CNF, parce que le conseil scientifique de l'AUF jouit d'un droit d'évaluation des formations proposées. Le conseil veille à ce que l'offre de formations soit adéquate aux disciplines que l'agence considère comme prioritaires et assure le suivi avec les institutions maîtresses d'œuvre. Ainsi, pour mettre en place une formation à distance l'établissement doit passer par une procédure comme le souligne Kane (ibid.) ci-dessous :

> La procédure de création d'une FAD s'y déroule en cinq étapes :
>
> - L'établissement intéressé à implanter une FAD le fait savoir au bureau régional de l'AUF.

- Le programme concerné s'assure de l'adéquation du programme avec les thématiques de l'AUF puis les divers aspects pertinents du projet (pédagogique, technique et financier) sont évalués.
- En cas de validation, l'existence d'une demande locale est vérifiée et le réseau de partenaires potentiels précisé.
- Un accord est établi entre les intervenants quant au contenu scientifique et aux aspects pédagogiques de la formation à implanter.
- La signature d'une convention précisant les modalités et la durée de la formation intervient entre l'AUF et l'établissement ou le consortium initiateur de l'offre de formation.

La gestion d'un dispositif TICE est très couteuse et demande beaucoup d'investissement aussi bien matériel qu'humain qualifié. Le projet des CNF devrait normalement pallier l'absence d'infrastructures supportant des ressources technologiques dans les pays en développement. Cependant, ce problème d'autonomie, qui constitue une réelle contrainte pour les institutions d'accueil, limite beaucoup son apport et son efficacité dans les systèmes éducatifs des pays bénéficiaires.

vii. Les TICE : une alternative pour désengorger la massification des universités

Dans le cadre théorique nous soulignions le problème de massification qui gangrène les universités africaines, dû surtout au manque de structures adéquates. L'université Cheikh Anta DIOP de Dakar, qui était prévue pour une capacité de 25000 étudiants est aujourd'hui peuplée de 60000 et dans ces conditions on va assister forcément à un dysfonctionnement considérable de l'offre de formation, qui se manifeste par des échecs permanent. Face à ce constat la solution qui semble être un moyen alternatif s'est d'introduction les TICE dans le système éducatif. Car en développant les technologies éducatives avec la mise en place de ressources multimédia permettant de réorganiser les programmes, en présentiél enrichi, ou à distance ; cela pourrait nécessairement permettre de libérer de l'espace au sein des universités. A l'heure de la mondialisation les TICE qui constituent un moyen très efficace pour produire un enseignement/apprentissage accessible à toutes les couches sociales, il demeure profitable quant sa mise en œuvre dans un système éducatif. Cependant, même si on note que dans ses pays en développement une carence de moyens en infrastructures technologiques et que les campus numériques francophones ne peuvent venir en aide aux universités nous pensons qu'il y a une part de responsabilité des autorités ; lesquels doivent prendre en main cette situation en mettant en place une réelle politique TICE pour sauver l'enseignement. Comment ? La

question mérite d'être posée si l'on voit qu'à l'heure actuelle que la majeure partie des projets en ce sens n'est constituée que de partenariats avec des entreprises comme Microsoft qui ne font que fournir des ordinateurs voire, au mieux, des logiciels. Nous pensons que pour une réelle politique TICE il faut deux choses : d'abord il faut un personnel bien formé en la matière, ce qui n'est vraiment pas difficile, et ensuite la construction d'infrastructures multimédia. Le système des CNF peut vraiment servir de modèle aux autorités ; en mettant en place un dispositif de la sorte au sein de l'université Cheikh Anta DIOP avec des infrastructures permettant aux étudiants d'accéder à des cours virtuels, de pouvoir recueillir des documents et y déposer leurs travaux, d'assurer des programmes en FOAD.

viii. Les TICE : un moyen de promouvoir le plurilinguisme

Concevoir une politique plurilingue prenant en compte les diversités de la population sénégalaise ne pourrait se faire à l'heure actuelle, à mon sens, à l'encontre des TICE. Notre question de départ stipulait une nécessité de promouvoir les langues nationales afin que la diversité aussi bien linguistique que culturelle soit prise en compte, pour que les ethnies, aussi nombreuses soient-elles, puissent entrer davantage en communion et se comprendre harmonieusement. Mais pour ce faire nous pensons aussi à la nécessité d'une politique TICE efficiente pour l'accompagner, car nous avons vu avec le projet Galanet, qui est un moyen de faire la promotion des langues romanes par l'intercompréhension, qu'à travers une plateforme basée en Europe des apprenants du monde entier pouvaient communiquer et arriver à produire un projet commun en différentes langues. Même si, comme nous l'avons dit auparavant, il sera difficile de concevoir un projet d'intercompréhension entre les langues nationales du Sénégal, il n'est pas pour autant interdit de développer d'autres pratiques didactiques pouvant déboucher sur une compréhension mutuelle. « Le numérique offre aujourd'hui aux professeurs des ressources considérables. Les élèves auraient tout intérêt à être davantage exposés à la langue. Projeter des films en langue étrangère, organiser des débats après la projection, conseiller de visionner des émissions sur TV5Monde, sont des activités dignes de considération qui devraient être réellement intégrées à l'apprentissage dans une éducation plurilingue » (Beacco, 2008). Cette approche d'une éducation plurilingue peut bien marcher pour les langues nationales, car il existe déjà beaucoup de supports (film, théâtre, documentaires, contes etc.) rédigés en langues locales.

Nous pensons bien évidemment qu'aujourd'hui les TICE constituent un des moyens les plus profitables pour le développement du plurilinguisme dans ces contextes où l'accès à l'enseignement n'est pas donné à tout le monde. Cependant, face à l'absence de ces moyens

d'autres dispositifs didactiques peuvent, tout de même, être envisagés ; nous pensons à la démarche *éveil aux langues* « en travaillant la compétence discursive sur un document en langue inconnue » (Degache, 2008 :91).

5) CONCLUSION

La diversité linguistique et culturelle qui doit être considérée comme étant une richesse « comme la biodiversité dans le domaine de l'environnement naturel » (Conseil de l'Europe, 2010) n'est pas pourtant prise en ce sens un peu partout à travers le monde. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu explorer cette thématique dans le contexte du Sénégal. Un tour d'horizon de la politique linguistique de l'Union Européenne nous a servi de cadre de référence pour aborder cette étude, compte tenu de la nature prometteuse de la démarche prônée par cette institution. En outre, l'exploration de la situation sociolinguistique du Sénégal a permis d'entrevoir une société très riche culturellement et linguistiquement. Cependant cette richesse, qui ne traduit pas forcément entente et compréhension mutuelles nous a conduit à explorer *l'existence de pratiques intercompréhensives entre les langues nationales*. Ce travail par le biais d'un questionnaire soumis aux enfants d'immigrés sénégalais a decellé une absence notoire de telles pratiques, ce qui nous a amené à formuler des propositions visant à développer d'abord un enseignement bilingue prenant en compte les langues nationales et le français qui est la langue officielle du pays et ensuite introduire les TICE dans l'enseignement. A travers cette étude sur les pratiques langagières au Sénégal, certes nous n'avons pas pu conclure en affirmant l'existence de l'intercompréhension entre les langues nationales, mais nous avons pu constater la compréhension mutuelle entre l'ensemble des ethnies que compose le pays ce qui fait du Sénégal une véritable société de paix où la cohésion sociale est partout, en dépit de l'omniprésence et la domination de la langue wolof parmi tant d'autres (une trentaine).

Face à un système éducatif jalonné par une massification au sein des universités pour cause de manque d'infrastructure ; après *une exploration du déploiement TICE au Sénégal* par laquelle nous constatons un réel manque, nous avons pensé qu'il devient nécessaire de promouvoir les TICE en développant des programmes virtuels conçus su le modèle des Campus Numériques Francophones (CNF) de Dakar de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Au terme de cette étude consacrée à la nécessité d'une prise en compte de la diversité linguistique d'un pays comme le Sénégal en promouvant une politique plurilingue par l'entremise des moyens TICE, nous arrivons à conclure qu'une telle initiative n'est pas pour le moment gagnée compte tenu de l'absence d'une réelle politique pour l'introduction des

technologies éducatives aussi bien dans l'enseignement primaire, secondaire que dans le supérieur.

6) TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS 3
SOMMAIRE 5
INTRODUCTION 6
PROBLEMATIQUE 8
1) CADRE THEORIQUE 10
a) Politique linguistique de l'Union européenne 10
i. *Le* plurilinguisme 10
a. Politique plurilingue de l'Union Européenne 11
ii. L'intercompréhension 14
a. GALANET 16
iii. *Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL) 18
b) Situation Sociolinguistique du Sénégal 19
i. *La carte linguistique* 19
ii. Données démo linguistiques 21
iii. Politique et aménagement linguistique au Sénégal 21
c) TICE en Afrique (le Sénégal) 27
i. Effectifs dans les universités africaines 27
2) PRESENTATION DU PARCOURS de préparation à une SESSION D'INTERCOMPREHENSION 29
3) METHODOLOGIE 31
a) Recueil des données 31
i. Sur les pratiques intercompréhensives en contexte sénégalais : Questionnaire et entretien 31
ii. Sur la situation des TICE au Sénégal : Documents, textes officiels, articles de recherche scientifique 33
b) Méthodologie d'analyse des données 36
4) ANALYSE ET PRESENTATION DES RESULTATS 38
i. Une diversité linguistique avérée : 38
ii. Prédominance de la langue Wolof : 39
iii. Profil langagier Bilingue : 40
iv. Absence de pratiques intercompréhensives : 41
v. Insuffisance du dispositif TICE dans le système éducatif 43
vi. Campus Numériques francophone(CNF) 45
vii. Les TICE : une alternative pour désengorger la massification des universités 47
viii. Les TICE : un moyen de promouvoir le plurilinguisme 48
5) CONCLUSION 50

6) TABLE DES MATIERES 52
7) ANNEXES 54
8) REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 62

7) ANNEXES

Questionnaire d'enquête

Ce questionnaire s'adresse à des résidents nés en France de parents immigrés du Sénégal. C'est une enquête que j'effectue auprès de cette catégorie de personnes afin d'observer et d'analyser certaines situations de pratiques de l'intercompréhension en langues non apparentées (ex. Le français et le wolof) au sein d'une famille.

Ce questionnaire est réalisé par THIAM Mayacine dans le cadre de son Master1 Sciences du Langage spécialité Didactique des Langues et Ingénierie pédagogique Multimédia (DILIPEM) à l'université Stendhal de Grenoble3, sous la direction de Monsieur Christian DEGACHE, Professeur au laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Etrangères et Maternelles (LIDILEM)

➢ Votre Identité:

Nom:

Prénom:

E-mail:

Nationalité:

Lieu de résidence

Age:

➢ Votre profil langagier

- ***Mes langues...***

Dans la liste ci-dessous vous pouvez préciser pour chaque langue que vous avez apprise ou les langues nationales sénégalaises que vous connaissez les compétences, les évenements concernés, par exemple:

-**en famille**: "je comprends mon père quand il **parle** le **wolof**"

-**avec mes amis**: "au Sénégal je peux **interagir** en **wolof** avec les amis pour demander des informations...

- en famille:
- à l'école:
- dans la société:
- au Sénégal:
- pour mes intérêts:
- autres:

- ***Dans quelles langues entre le français et la langue de vos parents vous sentez-vous plus à l'aise et pour quelle habileté langagière? Veuillez renseigner la liste ci-dessous.***

Je me sens plus à l'aise:

- à lire des textes écrits en:
- à écrire en:
- à comprendre mes parents à l'oral en:
- à interagir à l'oral en:

- ***Entre le français et la langue de vos parents laquelle considérez-vous comme la langue première et Pourquoi?***

➢ Les pratiques langagières

Les langues nationales du Sénégal

- ***Etes-vous déjà allé au Sénégal?***

- ***Entre les langues nationales ci-dessous laquelle vous a le plus marqué et pourquoi?***

le wolof

le sérère

le poular

le mandingue

le soninké

le diola

- ***Avez-vous eu l'occasion de lire ou d'entendre les autres langues?***
  - ***Pouvez-vous raconter une scène que vous avez vécue?***

- ***Est ce que vous arriviez à comprendre les autres langues ?***

Si **oui** quelles stratégies avez-vous utilisés pour arriver à comprendre?

Si **non** qu'est qui vous bloquait à ne pas comprendre?

- ***L'histoire entre Mes langues et Moi***

Dans l'espace ci-dessous vous pouvez raconter les expériences de séjour au Sénégal et les contacts que vous avez eus avec les langues nationales; vos souvenirs, les gens, les endroits, la famille... bref détaillez une scène dans la rue, à la plage, dans les cars etc.

Les langues à la maison

- ***Combien de langues utilisez-vous à la maison?***

- ***Est ce que votre père parle la même langue nationale sénégalaise que votre mère?***

Si **oui** laquelle:

Si **non** lesquelles:

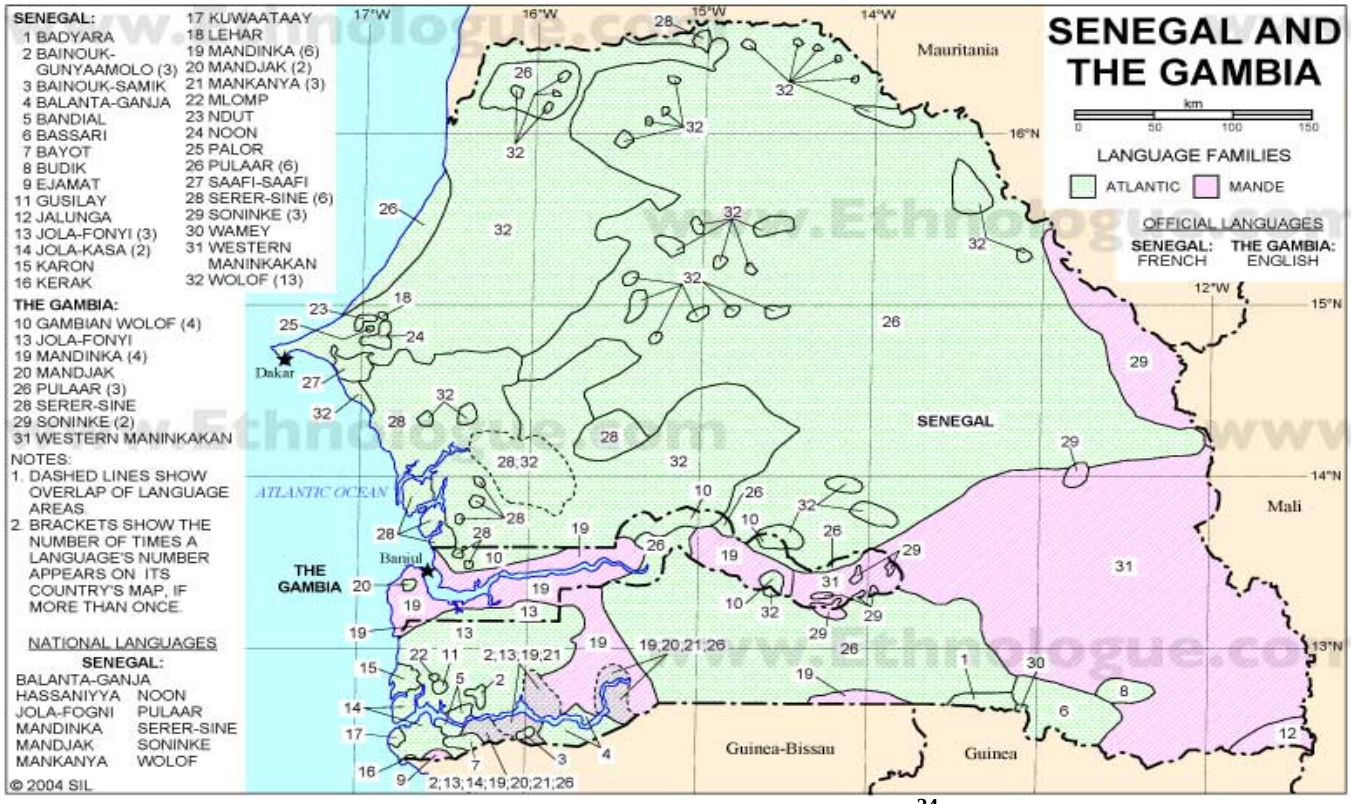
Est ce que cela vous pose des problèmes de compréhension mutuelle en famille? De quelles natures?

- ***Est ce que vous arrivez à parler une des langues nationales sénégalaise qu'utilise l'un de vos parents?***

  Si **oui** comment en êtes-vous arrivé à la parler?

  Si **non** est ce que vos parents vous en veulent-ils s'ils vous parlent et vous répondez en français?

CARTE LINGUISTIQUE DU SENEGAL (source : www.ethnologue.com)



Carte des peuplades du Sénégal d'après l'abbé Boilat[24] (1853)



[24] L'abbé **David Boilat** (1814-1901) est l'un des premiers prêtres indigènes du Sénégal et l'un des premiers écrivains sénégalais à avoir décrit l'histoire et la société de son temps. (Wikipédia)

Répartition de la population selon l'ethnie

Ethnie	Langue maternelle	Affiliation linguistique	Population	Pourcentage
Wolofs	wolof	famille nigéro-congolaise	4 422 520	42,0 %
Peuls (Fulacunda)	peul	famille nigéro-congolaise	1 455 000	13,8 %
Sérères	sérère	famille nigéro-congolaise	1 126 200	10,7 %
Toucouleurs	peul (tho)	famille nigéro-congolaise	833 800	7,9 %
Mandingues	mandingue	famille nigéro-congolaise	566 000	5,3 %
Peuls (Fulbe Jeeri)	peul	famille nigéro-congolaise	450 000	4,2 %
Mancagnes	mancagne de l'Ouest	famille nigéro-congolaise	359 335	3,4 %
Jola	diola fogny	famille nigéro-congolaise	339 610	3,2 %
Soninkés (Sarakolés)	sonimké	famille nigéro-congolaise	217 220	2,0 %
Lebou	wolof	famille nigéro-congolaise	140 000	1,3 %
Futa Jalon	peul	famille nigéro-congolaise	100 000	0,9 %
Balanta	balanta	famille nigéro-congolaise	82 841	0,7 %
Mandjaques	Mandjaque	famille nigéro-congolaise	70 200	0,6 %
Bambara	bamanankan	famille nigéro-congolaise	60 820	0,5 %
Capverdiens	kriolu	créole portugais	55 000	0,5 %
Soussous	soussou	famille nigéro-congolaise	28 443	0,2 %
Mossi	mòoré (mossi)	famille nigéro-congolaise	25 000	0,2 %
Jahanka	jahanque	famille nigéro-congolaise	24 217	0,2 %
Mankanya	mancagne	famille nigéro-congolaise	23 500	0,2 %
Bainouks	bainouk-gunyaamolo	famille nigéro-congolaise	20 700	0,1 %

Français	français	langue romane	20 000	0,1 %
Yalunka (Jalonkés)	jalonké	famille nigéro-congolaise	14 375	0,1 %
Konyagi	conhague (wamei)	famille nigéro-congolaise	14 000	0,1 %
Bandials	bandial	famille nigéro-congolaise	9 000	0,0 %
Bassari	bassari	famille nigéro-congolaise	7 850	0,0 %
Khassonkés	khassonké	famille nigéro-congolaise	6 635	0,0 %
Badyara	badjara (pajade)	famille nigéro-congolaise	6 500	0,0 %
Bediks	bassari du Bandeba	famille nigéro-congolaise	5 400	0,0 %
Créoles anglais	créole	créole anglais	4 200	0,0 %
Papels	papel	famille nigéro-congolaise	4 200	0,0 %
Zenaga	zenaga	chamito-sémitique (berbère)	1 896	0,0 %
Portugais	portugais	langue romane	1 700	0,0 %
Cobiana	cobiana	famille nigéro-congolaise	400	0,0 %
			10 496 562	**100 %**

8) REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALIGNY, F., ASTRID, G. BABETTE, N. (2009:393). *Plurilinguisme, interculturalité et emploi défis pour l'Europe* : 1eres Assises européennes du plurilinguisme, Paris, 24-25 novembre 2005 sous la direction de François-Xavier d'Aligny, Astrid Guillaume, Babette Nieder & al. Paris : l'Harmattan, 1 vol. (404 p.)

ARAUJO e SA, M. H. & MELO, S. (2009). "La dimension interculturelle de l'intercompréhension: négociation des désaccords dans les clavardages plurilingues romanophones". In Araùjo e SA, M. H. & al (dir.), *A Intercompreensão em Linguas Românicas: Conceitos, praticas, formação,* Aveiro: Oficina Digital.

ARISMENDI, F. A. (2008). *La composante interculturelle des interactions en ligne sur une plate-forme consacrée à l'intercompréhension des langues romanes : Galanet.* Mémoire master 2 recherche en Sciences du langage. Ingénierie pédagogique multimédia, Université Stendhal

BEACCO, J.-C. & BYRAM, M. (2007) : *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Division des Politiques linguistiques.

Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer (2001), Strasbourg, Conseil de l'Europe, Division des Politiques linguistiques.

CARRASCO, E., PISHVA, Y. (2007), « Connaissance de soi et conscience plurilingue, des requis pour l'approche plurielle « Intercompréhension » », *in* Actes du colloque *Diálogos em Intercompreensão (Lisboa, Universidade Católica Portuguesa, 6 – 7 – 8 de Setembro de 2007)*, pp. 109-124. *Disponible sur:* http://www.galanet.eu/

CARTON, A. (2006), *Communauté en ligne, discours et acquisition dans un forum de formation plurilingue*, Mémoire de master 1 Etudes Italiennes, ENS LSH Lyon & Université Grenoble3, consulté en (date) : www.galanet.eu/publication/fichiers/Carton2006.pdf

CASTAGNE, E. & al (2007). « Les enjeux de l'intercompréhension *The Stakes of intercompréhension»* sous la direction de CASTAGNE, E. Actes du colloque international pluridisciplinaire "Efficience de l'intercompréhension : approche holistique", Gap 2005

CISSE, M. (2005) : « Langues, Etat et Société au SENEGAL ». *SUDLANGUES N° 5*, Dakar-Fann (Sénégal). Disponible sur : http://www.sudlangues.sn/spip.php?article94 visité le 07 juin 2010

CUQ J-P. (2003):*Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde.* Paris, Nathan

DAFF, M. (1998). "L'aménagement linguistique et didactique de la coexistence du français et des langues nationales au Sénégal". In *DiversCité Langues.* Vol. III. Disponible sur:

http://www.teluq.uquebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/98/mdaff/mdaff_txt.htm

DEGACHE, C. (2006). *« Didactique du plurilinguisme. Travaux sur l'intercompréhension et l'utilisation des technologies pour l'apprentissage des langues »*, Dossier présenté pour l'habilitation à diriger des recherches, Grenoble, Lidilem, « 2 tomes » consulté le 25 mai 2010 : www.Galanet.eu/publication/ fichiers/ HDR2006_DegacheC.pdf.

DEGACHE, C. (2009). Nouvelles perspectives, pour l'intercompréhension (Afrique de l'ouest et Caraïbe) et évolutions du concept. In M. H. Araùjo e Sà, R. Hidalgo, S. Melo-Pfeifer, A. Séré & C. Vela, H. (eds.), *A Intercompreensão em Linguas Românicas: Conceitos, praticas, formação,* Aveiro : Oficina Digital.

Direction de la Promotion des Langues Nationales (DPLN). (2002). *Etat des lieux de la recherche en/sur les langues nationales (synthèse).* Sénégal, Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales. Disponible sur : http://www.soninkara.org/ressources/soninkara-pdf/DPLN-etatdeslieux.pdf

DUVERGER, J. (2008). « De l'enseignement bilingue à l'éducation plurilingue». *Le français dans le monde* n°355.Paris: Clé International. p.25

FERRÉOL, G. et JUCQUOIS G. (dir.) (2003): *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin/VUEF

GABORIAU, E. (2005). *Guide de la fonction tutorale sur Galanet.* Stage professionnel de fin de formation Master ingénierie de la formation multimédia en langues (IFML) sous la direction de C. Degache, Université Stendhal

HALAOUI, N. & al (2009) *L'éducation bilingue en Afrique subsaharienne : enseignement dans deux langues : Burkina Faso, Congo-Kinshasa, Guinée, Mali, Niger et Sénégal.* Sous la direction de Halaoui Nazam. Paris : OIF : Organisation internationale de la francophonie, 413 p.

JUILLARD, C. & DREYFUS, M. (2004) : *Le plurilinguisme au Sénégal : Langues et identités en devenir (Broché), Paris*, Karthala

JUILLARD, C. (1991) : «Comportements et attitudes de la jeunesse face au multilinguisme en Casamance (Sénégal) ». *Cahier sciences Humaines* n°27(3-4), p. 433-456

KANE, O. (2008) : « La FAD en Afrique francophone. Éléments historiques et enjeux récents », *Distances et savoirs* n°1 Volume 61, p. 69-82. Disponible sur : http://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2008-1-page-69.htm visité le 07 juin 2010

LISHOU, C. (2008) : « La web-TV éducative, alternative aux formations de masse dans les universités africaines » *Distances et savoirs* n°4, Volume 6, p. 619-628. Disponible sur : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=DIS_064_0619 visité le 07 juin 2010

LECLERC, J. (2003) : « Sénégal, dans l'Aménagement linguistique du monde », Québec, TLFQ, Université de Laval
http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/senegal.htm visité le 08 juin 2010

MARTINEZ, P. (2009). « Europe : l'enjeu linguistique ». Diplomweb.com, revue géopolitique francophone, Paris.

Disponible sur : http://www.diploweb.com/Europe-l-enjeu-linguistique.html visité le 03 juin 2010.

PINHO, A. S. (2008). *Intercompreensào, identidade e conhecimento profissional na formaçào de professores de linguas.* Thése de doctant. Aveiro: Université d'Aveiro

PERREGAUX, CH. (2001): «La pluralité linguistique et culturelle dans la formation: passer de la périphérie au cœur du système» *Langage & pratique* n° 28. p.23

RASTIER, F. (2009:27).

SOME, M. Z. (2004). « *Langues africaines dans les systèmes éducatifs et les TIC ». Colloque Ouagadougou,* Burkina-Faso

TYVAERT, J.-E. (2008). « Pour une refondation de la didactique des langues sur la base de l'intercompréhension ». In V. Conti & F. Grin (dir.), *S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension.* Chêne-Bourg: Georg Editeur (251-276)

SITOGRAPHIES :

Conseil de l'Europe: www.coe.int

Observatoire Européen du plurilinguisme: http://plurilinguisme.europe-avenir.com/

http://web2solidarite.ning.com/forum/topics/lauf-utilise-les-tic-pour-le?groupUrl=eeducation
Leyla, D. (2009). Le multilinguisme est un humanisme. *Livres & études*. Récupéré le 18 janvier 2010, sur http://www.laviedesidees.fr

http://africatic.wordpress.com/

http://senfoad.org/francais/

http://www.educnet.education.fr/textes/rapports/International/tice-enseignement-superieur

Galanet: http://www.galanet.eu/

Distances & Savoirs : http://ds.revuesonline.com/

Agence Universitaire pour la francophonie : http://www.auf.org/actions/reseau-cnf/accueil.html